

A

Association des Lignées Bontoux

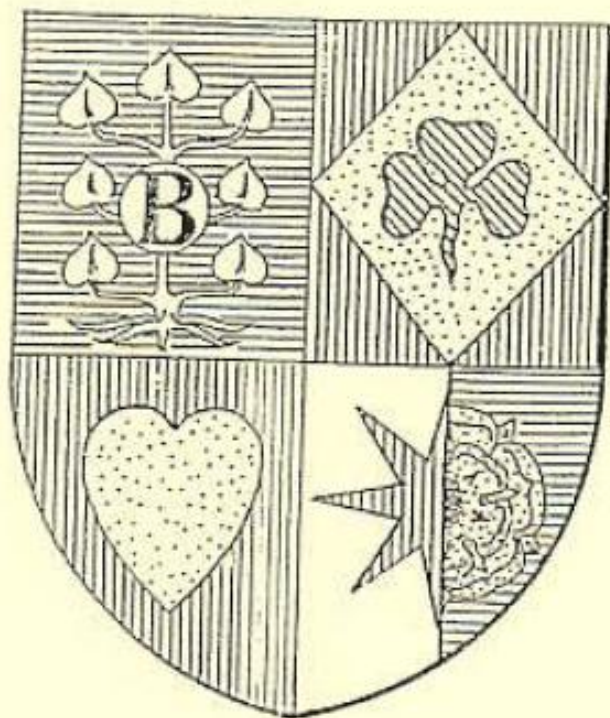
Association régie par la loi de 1901

Président-Fondateur Raymond Victor BONTOUX (1922 - 1992)

L

- ° *Siège Social : ALB c/o Stéphanne BONTOUX - Résidence Olympia - Av. Lympia - 06300 NICE*
- ° *Gestion Administrative et financière - Adhésions : ALB c/o BONTOUX et Associés - 16-18 impasse d'Antin - 75008 PARIS*
- ° *Développement : ALB c/o Robert BONTOUX - 14 bis, rue de Tourvieille - 69005 LYON*

B



Bulletin de liaison N° 37

DECEMBRE 2007

SOMMAIRE

Editorial.....	2
La Vie de l'A.L.B.....	3
Gérard BONTOUX.....	5
Ascendance BONTOUX de Hubert DELOYE.....	6
Etienne BONTHOUX, chirurgien à la MURE.....	15
La MURE et les BONT.OUX.....	18
Hymne à la forêt.....	31
Jacques BROSSE, cet intellectuel amoureux de la forêt.....	52
Les colporteurs.....	53
La route Napoléon.....	57
Rose BONTOUX de SISTERON.....	74
Installation des pieds noirs en Isère.....	80
La pauvreté.....	89
Informations.....	99
Rencontre ALB d'Avignon le 7 et 8 juin 2008.....	104

LA VIE DE L'A.L.B.

- ✦ Notre secrétaire général, Gérard BONTOUX, nous a quitté le 20 septembre 2007 après une longue et douloureuse maladie. Notre Président lui rend hommage dans le présent bulletin. Nous avons en son temps, au nom de l'ALB, fait part de notre peine à son épouse Denyse et à ses enfants.
- ✦ Hubert DELOYE (adhérent n°279) nous a quitté le 25 octobre 2007 à l'âge de 82 ans. Nous avons fait part de notre sympathie à sa veuve, madame Eliette DELOYE-DESCOURS et à sa nombreuse famille (9 enfants dont 2 décédés).

La photographie ci-jointe, prise lors des rencontres de Lyon et du Beaujolais, permettra à ceux qui l'ont connu de se souvenir de sa joie de vivre malgré les différentes épreuves. Sa famille rappelle dans le faire-part de décès que « les épreuves n'ont d'autres buts que de nous mettre en état de voir la Lumière ».



Hubert est en blanc...une coupe de champagne à la main...et il plaisantait comme toujours.
(voir l'article consacré à Hubert)

- ✦ Madame Andrée DALENS (A21) nous a fait part du décès de son gendre, François HERMAN, époux de sa fille Odile, le 04 décembre 2007 à Lyon. François était médecin chef de service, officier de la légion d'honneur, officier de l'ordre national du mérite. Au nom de l'ALB, nous étions présents à la cérémonie religieuse le jeudi 06 décembre en la chapelle de l'hôpital Desgenettes à Lyon.

L'ASCENDANCE BONTOUX DE HUBERT DELOYE

Dans la chronique concernant la vie de l'ALB, nous avons fait part du décès de notre fidèle ami Hubert (A275), né le 16 mars 1925 à Orange.

Hubert (Hubert, Joseph, Alexis pour les généalogistes) s'était intéressé non seulement à son ascendance BONTOUX, mais aussi à son ascendance DELOYE.

✚ Pour l'ascendance BONTOUX :

Il avait trouvé deux voies, toutes les deux émanaient de Piolenc, village du Vaucluse. Nous reproduisons en annexe les deux tableaux :

- L'un répertorié (1) où on voit Théophile DELOYE (le grand-père de Hubert) descendre du couple BONTOUX Jean Baptiste Damien Magdeleine Rose.
- L'autre répertorié (2) où on voit Véronique Fumat (la grand-mère paternelle de Hubert) descendre de Charles BONTOUX (orthographié BONTOUS) également de Piolenc.

Avant de connaître Hubert, nous avons fait une étude sur les BONTOUX de PIOLENC, résumée dans le bulletin de liaison N°10 de juin 1994. Nous avons noté des porteurs du patronyme dès 1602, puis nous avons noté BONTOUX Jacques né en 1643, BONTOUX Antoine né en 1673 et BONTOUX François né en 1726.

Jacques avait eu 6 enfants, Antoine 7 et François 8. Il n'est pas anormal que Hubert en ait eu 9.

Les BONTOUX furent très nombreux à Piolenc. Nous avons, à l'époque correspondu avec monsieur Roland ROTICCI, docteur en histoire et adjoint au maire. Monsieur ROTICCI, nous avait donné des précisions sur l'histoire de ce village millénaire. La première charte qui de façon certaine notifie le lieu est la charte de Piolenc à l'Abbaye de Cluny en l'an 1000.

Monsieur ROTICCI nous avait précisé qu'il avait trouvé de nombreux BONTOUX sur les listes consulaires. Un acte de 1827 concerne l'acquisition « d'une parcelle BONTOUX ». Aujourd'hui, Piolenc est une ville d'environ 4000 habitants qui a su rassembler une population cherchant la tranquillité dans un cadre agréable.

✚ Pour l'ascendance DELOYE :

Hubert avait rassemblé une documentation très complète. La famille DELOYE, seigneur de la Pye et de Terment remonte à 1360.

L'armoirie de Pérouges cite le blason de la famille DELOYE, orthographié DE loys. La monographie civile et religieuse de Villieu-Loyes du chanoine BRUYERE, cite la généalogie de la famille de LOYES, famille très ancienne puisque l'on trouve des actes de 1145. Le chanoine précise que cette généalogie n'est pas facile à établir.



de Loyes,
seigneur de la Va.

Le blason des de Loyes porte :
Burelé d'or et de sable de dix
pièces, à la bande d'argent, bro-
chant sur le tout — Cimier : un
lion issant d'or — support : 2
aigleons essés d'or

Loyes avait au XIII^{ème} siècle son centre paroissial à Villieu, commune située près de Pérouges. Sur les cartes modernes, on trouve le village de Villieu-Loyes. Le nom fut écrit par la suite DE LOYE, puis pour certaines branches DELOYE, en un seul mot. La famille DE LOYE est venue s'établir à Serignan par l'union de Jean DE LOYE, fils de Vital DE LOYE avec une sérignaise Claudine BERNARD.

On trouve dans cette famille des maires en 1795, 1803, 1815 et 1915, des ecclésiastiques dont l'un était le prédicateur du roi Louis XV à Versailles en 1770, des religieuses (entre

autres la bienheureuse Suzanne DE LOYE, guillotinée à Orange en 1794 et béatifiée en 1925), des officiers dont le célèbre général de division Félix DE LOYE (orthographié DELOYE, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre en 1893, grand officier de la légion d'honneur et père du célèbre canon de 75). Le 20 février 1900, le général de GALLIFET, à l'époque ministre de la guerre, lui avait rendu hommage à la chambre des députés. « La patrie, disait-il, ne l'oubliera pas et conservera au vaillant général DELOYE une éternelle gratitude ».

Le nom des DELOYE est intimement lié à l'industrie de la soie à Serignan. Pierre Alexis DELOYE créa sa propre usine en 1770. L'usine fut ensuite transférée vers 1857 sur la route de Sainte Cécile. Lors de la chute de la soie, l'usine se transforma pour traiter les fibres synthétiques. Monsieur Pierre DELOYE le dernier des « soyeux » à Sérignan s'est éteint à Orange (ville où naquit Hubert) le 28 novembre 1985. Hubert consacra sa vie professionnelle à la représentation de tissages. Nous rappelons qu'il naquit à Orange, lui aussi, en 1925, année de la béatification de Suzanne que de coïncidences ! Nous ne t'oublierons pas Hubert.

R.B

BONTOUX

DELOYE

CHARRIN
FUMAT

1

BONTOUX

Charrier

From a fishing
to 25.10.1935
Gronne

BONTOUX

From a fishing
to 25.10.1935
Gronne

VENOISE Suzanne ?

BONTOUX

From a fishing

1935
Louvain
Br. 11.1935

CHARRIN

Mugillat BONTOUX
Roubaix 23.1936

1936
Gronne
6.11.1936

1937
Gronne
D. 10.1937

1938
Roubaix
12.10.1938

1939
Gronne
17.1939

1935
Gronne
10.5.1935

CHARRIN

From a fishing

1931
Gronne
15.10.1931

FUMAT

Charrier
Roubaix 23.1932

1932
Gronne
10.10.1932

1933
Roubaix
11.1933

1934
Gronne
19.1934

1935
Charrier
10.1.1935

x 2.1936
Mugillat
Gronne
10.10.1936

x 2.1936
Charrier
10.10.1936
From a fishing

1935
Mugillat
15.1935

1936
Gronne
15.1936

1937
Gronne
15.1937

1938
FUMAT
15.1938

1939
Charrier
15.1939

1935
Charrier
15.1935

1936
Charrier
15.1936

1937
Charrier
15.1937

1938
Charrier
15.1938

1939
Charrier
15.1939

From a fishing

1935
Gronne
15.1935

1936
Gronne
15.1936

1937
Gronne
15.1937

1938
Gronne
15.1938

1939
Gronne
15.1939

1940
Gronne
15.1940

1941
Gronne
15.1941

1942
Gronne
15.1942

From a fishing

1936
Charrier
15.1936

1937
Charrier
15.1937

1938
Charrier
15.1938

1939
Charrier
15.1939

1940
Charrier
15.1940

1941
Charrier
15.1941

1942
Charrier
15.1942

1943
Charrier
15.1943

1936
Charrier
15.1936

1937
Charrier
15.1937

1938
Charrier
15.1938

1939
Charrier
15.1939

1940
Charrier
15.1940

1941
Charrier
15.1941

1942
Charrier
15.1942

1943
Charrier
15.1943

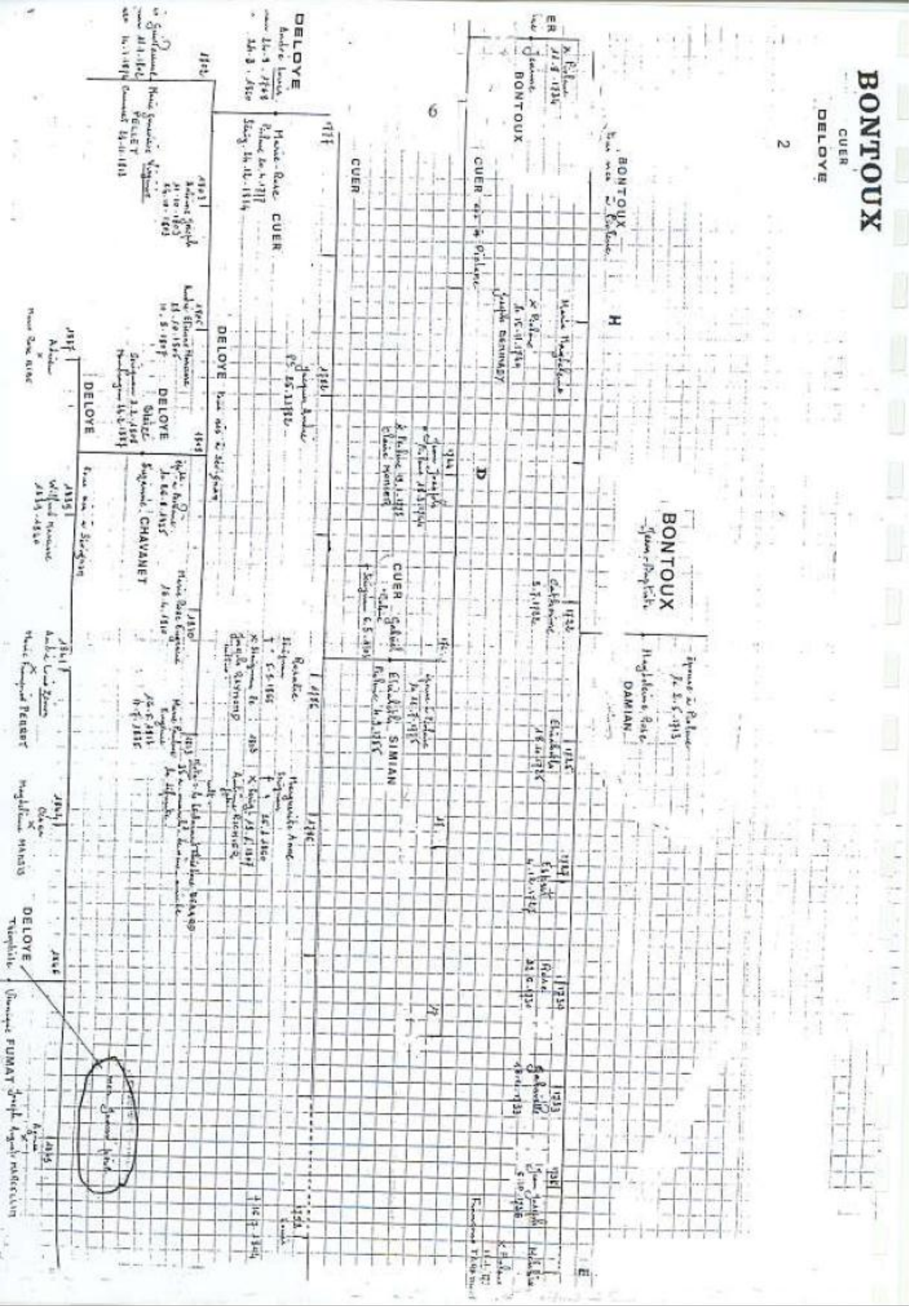
1944
Charrier
15.1944

1945
Charrier
15.1945

BONTOUX

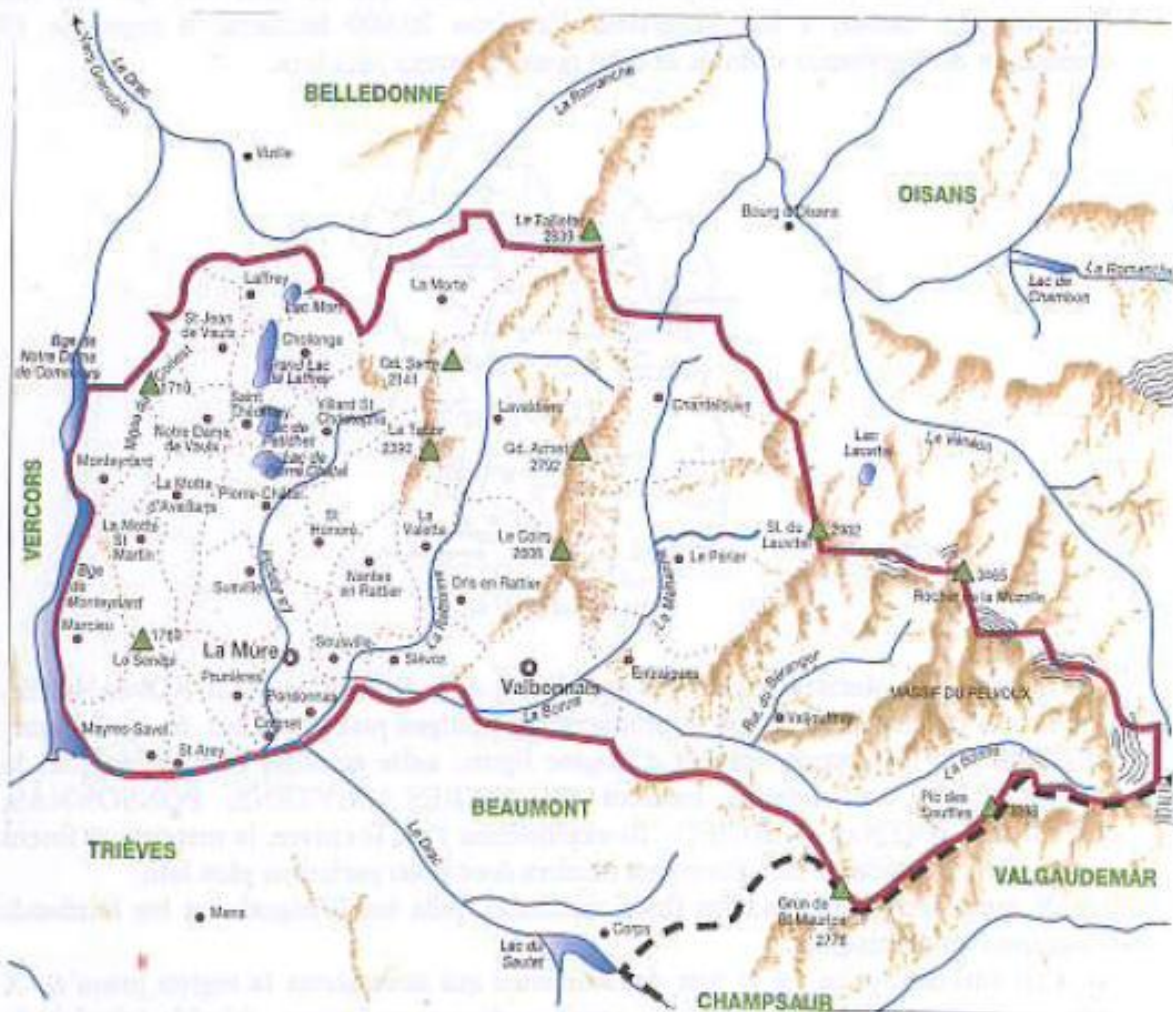
CUER
DELOYE

2



LE PAYS DE LA MURE CŒUR DU DAUPHINE

Sur une carte des Alpes françaises, il est facile de repérer le pays de LA MURE : il se trouve à peu près au centre géométrique. A la limite des Alpes du Nord et des Alpes du Sud, il prolonge le sillon alpin et sépare les Préalpes calcaires (le Vercors) et les massifs cristallins (l'Oisans). Les paysages sont variés. On trouve intimement mêlés des montagnes et hautes montagnes, des plateaux et des terrasses alluviales, des torrents alpins et des canyons impressionnants avec des lacs artificiels. L'habitat s'étage de 500 mètres d'altitude à 1300 mètres environ. La route nationale 85, dite route Napoléon (à qui nous consacrons un article, la traverse du Nord au Sud).



- La MATHEYSINE est un plateau façonné par les glaciers quaternaires limité par deux vallées :
 - La Romanche au Nord,
 - Le Drac au Sud.

La MATHEYSINE est encadrée par des massifs montagneux : citons à l'Est le GRAND SERRE, à l'Ouest le CIMON, le SENEDE et le CONNEX, couverts de forêts. Et comment ne pas citer l'OBIOU, cette magnifique et dangereuse montagne qui domine les Alpes du Sud et se reflète dans les eaux des lacs de LAFFREY.

- La MURE est la principale ville de la MATHEYSINE. C'est un bourg d'environ 6.000 habitants dont l'histoire est fort ancienne. Pour le voyageur qui ne fait que passer, la MURE ne fait pas grande impression : on ne voit ni château, ni cathédrale, ni jardin. Mais il faut se méfier de cette première impression. La MURE est une ville qu'il faut visiter. Les maisons sont petites et les rues très étroites. C'est une ville riche de son passé, avec des montagnards laborieux. Les Murois n'ont pas de complexe : ils prétendent que ce sont eux qui ont fait Grenoble. Le canton a une superficie d'environ 20.000 hectares. Il regroupe 19 communes d'importance variable et dont nous parlerons plus loin.



Le canton de la Mure.

Dès le retrait des glaciers des vallées du DRAC, de la BONNE et de la ROMANCHE, l'homme s'est installé, comme le prouvent les vestiges préhistoriques du néolithique. La population fut successivement d'origine ligurienne, celte gauloise et romaine. Dès le premier siècle, les romains créèrent PRUNIERES, FEYTENS, PONSONNAS, MAYRES, SAVES et MARCIEU. Ils exploitèrent l'or, le cuivre, le mercure et furent les premiers exploitants des gisements miniers dont nous parlerons plus loin.

Au IV^{ème} siècle, les vandales (bien nommés), puis les Wisigoths et les lombards ravagèrent les campagnes.

Au VIII^{ème} siècle, ce fut le tour des Sarrasins qui dévastèrent la région jusqu'au X^{ème} siècle, quand ils furent chassés. Après ce départ, ce fut une véritable éclosion de fiefs et de maisons fortes, mais la tranquillité ne dura pas longtemps car la région fut éprouvée pendant plus de trois siècles. Notamment au cours des guerres de religion. Le siège qui opposa le Duc de MAYENNE à LESDIGUIERES en 1580 resta longtemps dans les mémoires. Nous avons précédemment souvent parlé du connétable, devenu bâtisseur, gestionnaire, administrateur avec des qualités et des défauts. Retenons surtout le seigneur gestionnaire.



Francis de BORSARI, dit le CROISSANTIER (1546-1628).
 Représentation d'un portrait gravé sur cuivre de BORSARI (1546-1628).
 Ce portrait a été gravé par un artiste anonyme à partir d'un portrait peint par un artiste anonyme de la fin du XVIe siècle. On peut voir dans ce portrait des éléments de la tenue de Borsari dans son portrait gravé.
 Cette gravure a été publiée en 1846 dans le tome IV de l'ouvrage de BORSARI, et est reproduite ici en tant qu'illustration de son ouvrage.
 Plan de Metz, 1681, par l'ingénieur des fortifications, Borsari.

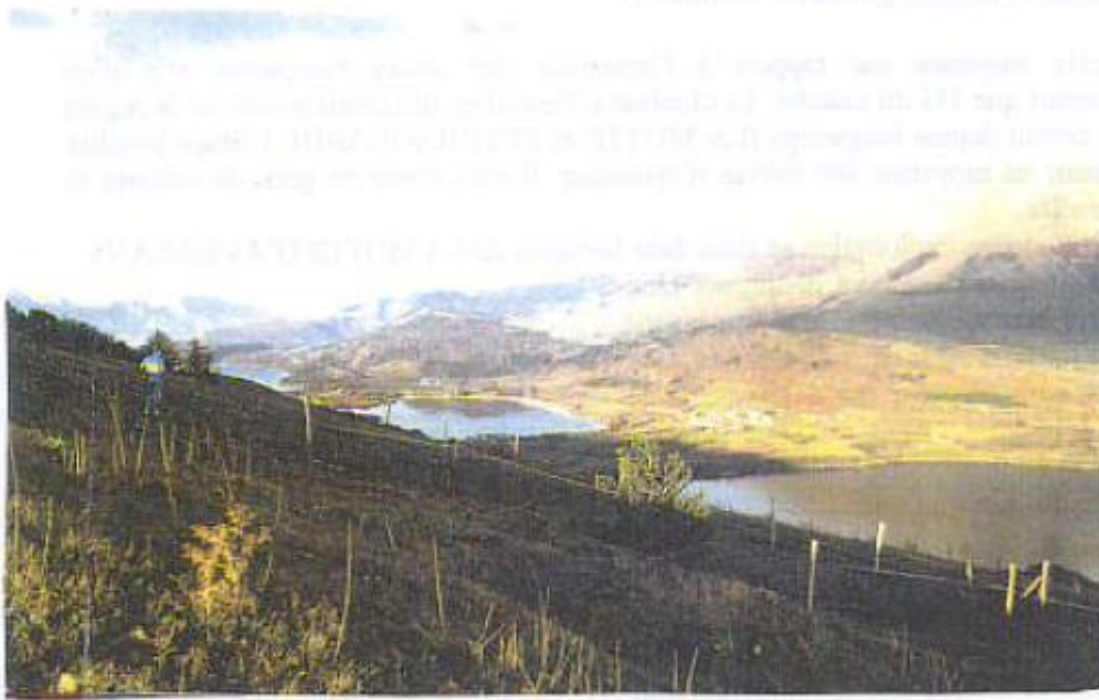


Mayenne (Henri de Lorraine, duc de Mayenne)
 et Louis de Lorraine, duc de Mayenne.

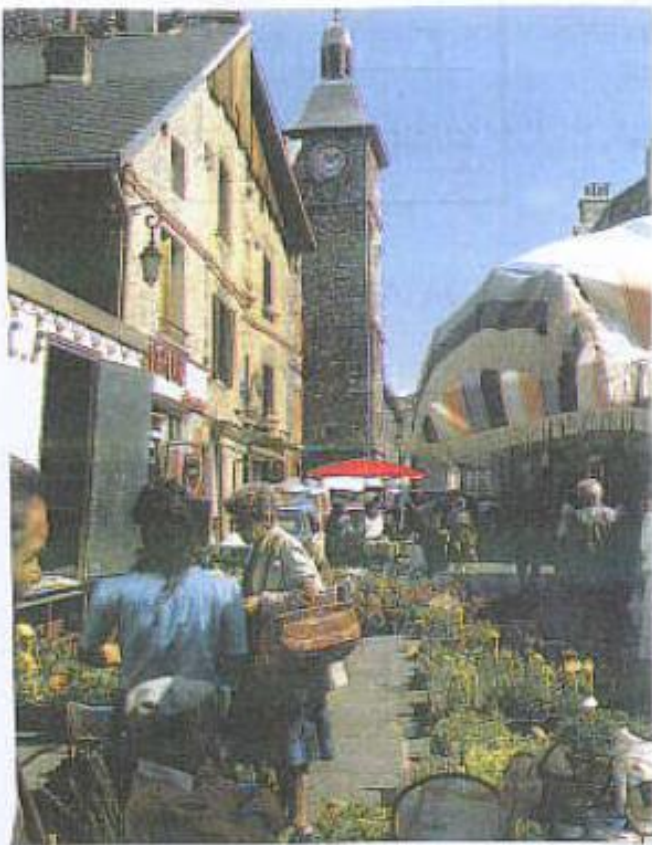
En 1815, la MURE connaîtra le passage de Napoléon et de sa troupe, à son retour de l'île d'Elbe.

Les armoiries de la MURE sont « d'or au dauphin vif d'azur, barbé, crêté, et oreillé de gueules. Au chef de gueules chargé de trois tours maçonnées et crénelées d'argent ». Le musée MATHEYZIN est aménagé au cœur du centre historique (maison CARAL).





Les lacs
de
LAFFREY



Grande rue jour de marché



Eglise de la MURE (intérieur)

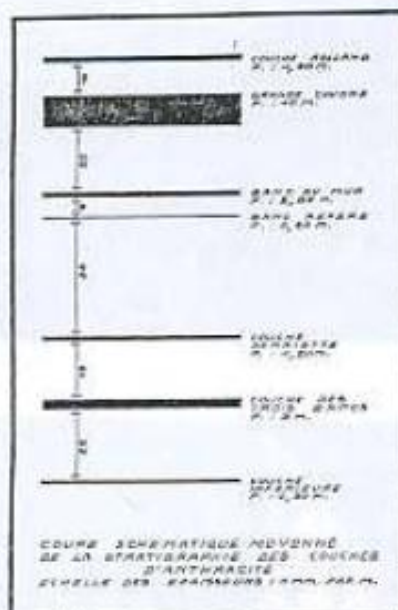
□ Les mines de la MURE (société familiale) :

D'échelle moyenne par rapport à l'ensemble des mines françaises, elle n'en représentait que 1% du marché. Le charbon affleurait en différents points de la région et était connu depuis longtemps (LA MOTTE et PEYCHAGNARD). L'étage houiller constituait en moyenne 300 mètres d'épaisseur. Il était formé de grès, de schistes et d'antracite.

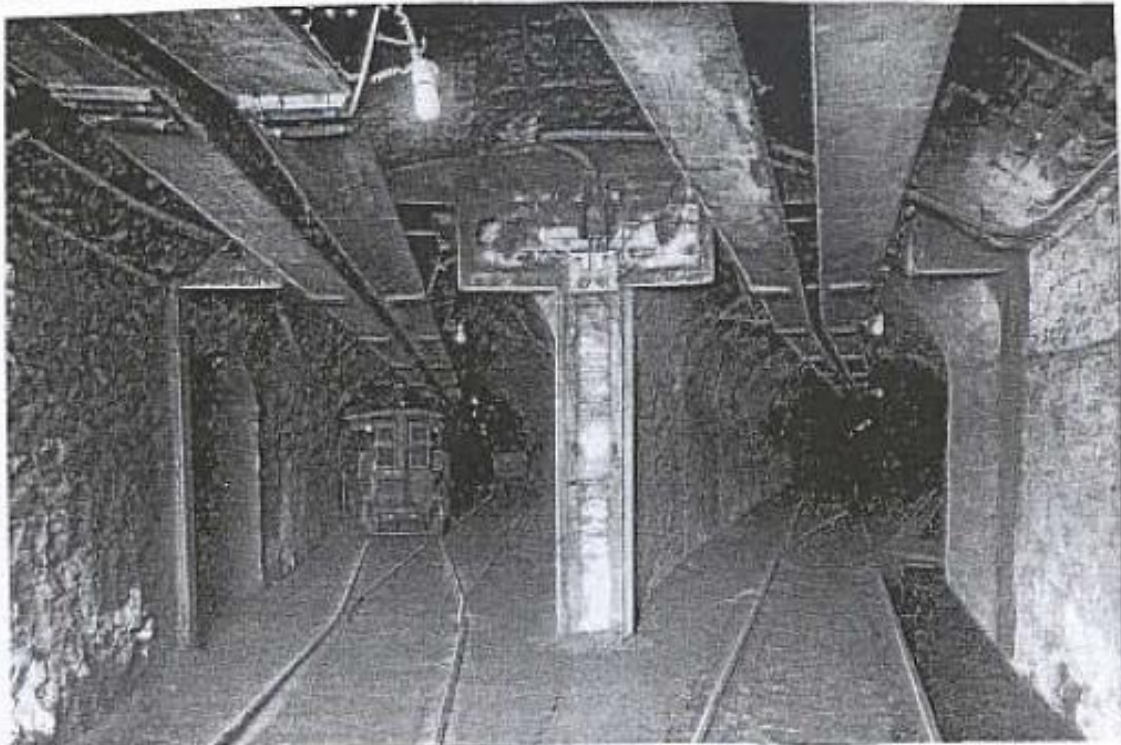
La plus ancienne exploitation se situe dans la région de LA MOTTE D'AVEILLANS.

Dans l'ensemble, on peut distinguer cinq couches ayant ensemble une puissance globale de 15 à 20 mètres de charbon. Ces couches sont séparées par des massifs de grès. L'histoire signale que quatorze années après le décès de LESDIGUIERES, (considéré comme le vice roi du Dauphiné), on exploita le « charbon de pierre » pour continuer notamment les fondations de murailles des fortifications de Grenoble. On transportait toutes les semaines 100 quintaux de charbon pour fabriquer de la chaux. Du XVII au XVIII ème siècles une partie du charbon servait à alimenter les forges à chaux et les forges de cloutiers. C'est Napoléon 1^{er} qui en 1809 fut à l'origine de la concession.

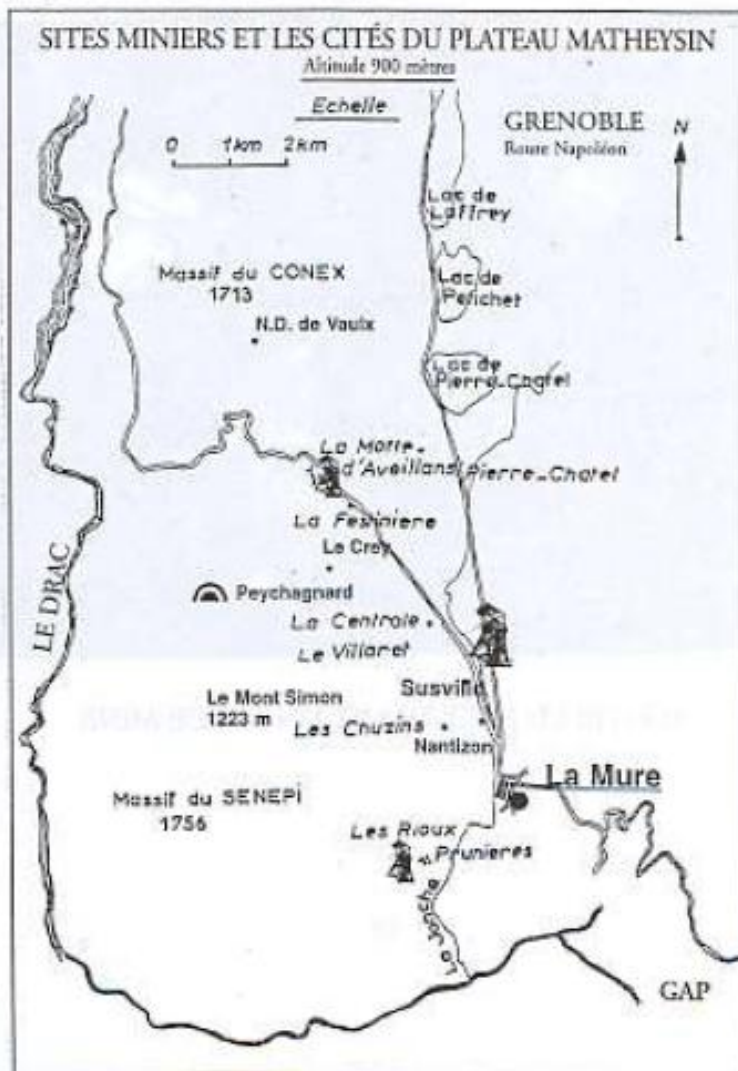
Le graphique ci-joint illustre l'évolution de la production de charbon de 1817 à 1946.

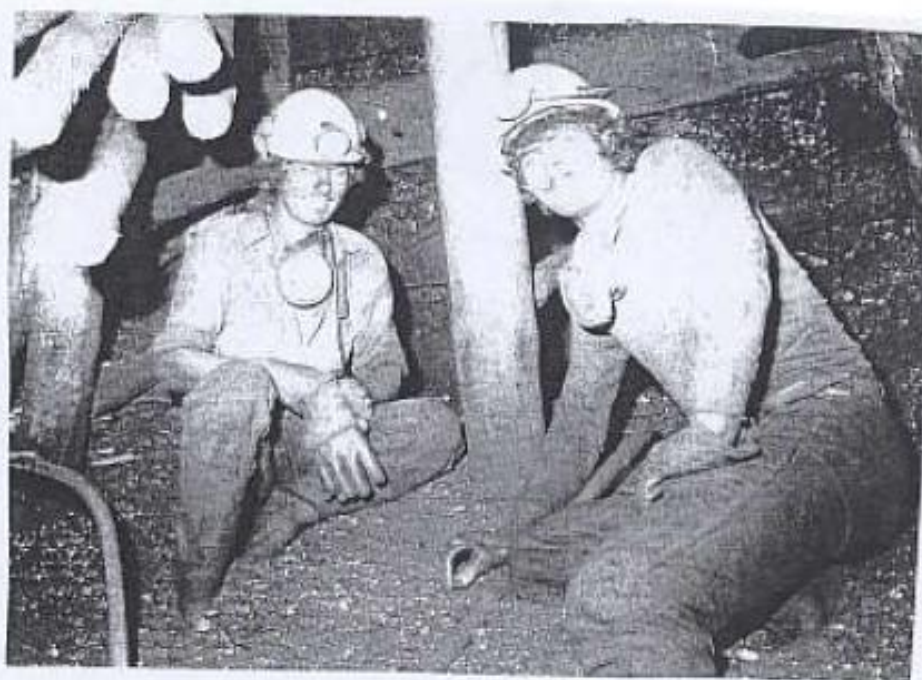


L'exploitation se faisait par des galeries souterraines accessibles à des locomotives électriques. L'exploitation se faisait par 15 kms de galeries.

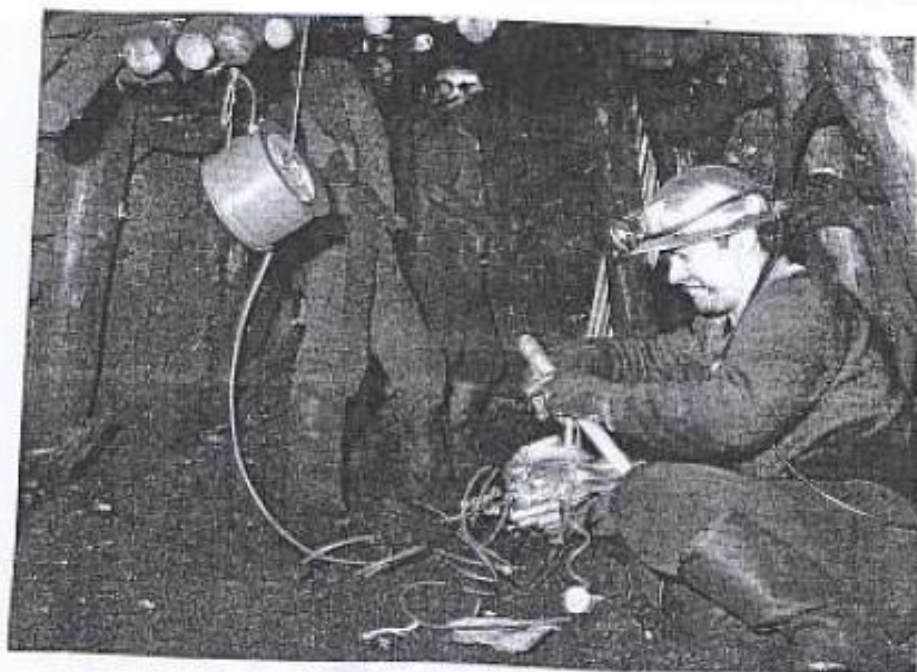


Le dessin ci-joint précise les principales concessions. Le développement du charbonnage attira des immigrants italiens ou polonais. En 1945, la mine employait 1.300 personnes et produisait 800.000 tonnes de charbon. La fermeture des derniers puits posa à la ville de la MURE de douloureux problèmes de conversion.





MINEURS



BOUTEFEU PREPARANT UN TIR DE MINE

□ Le VALBONNAIS

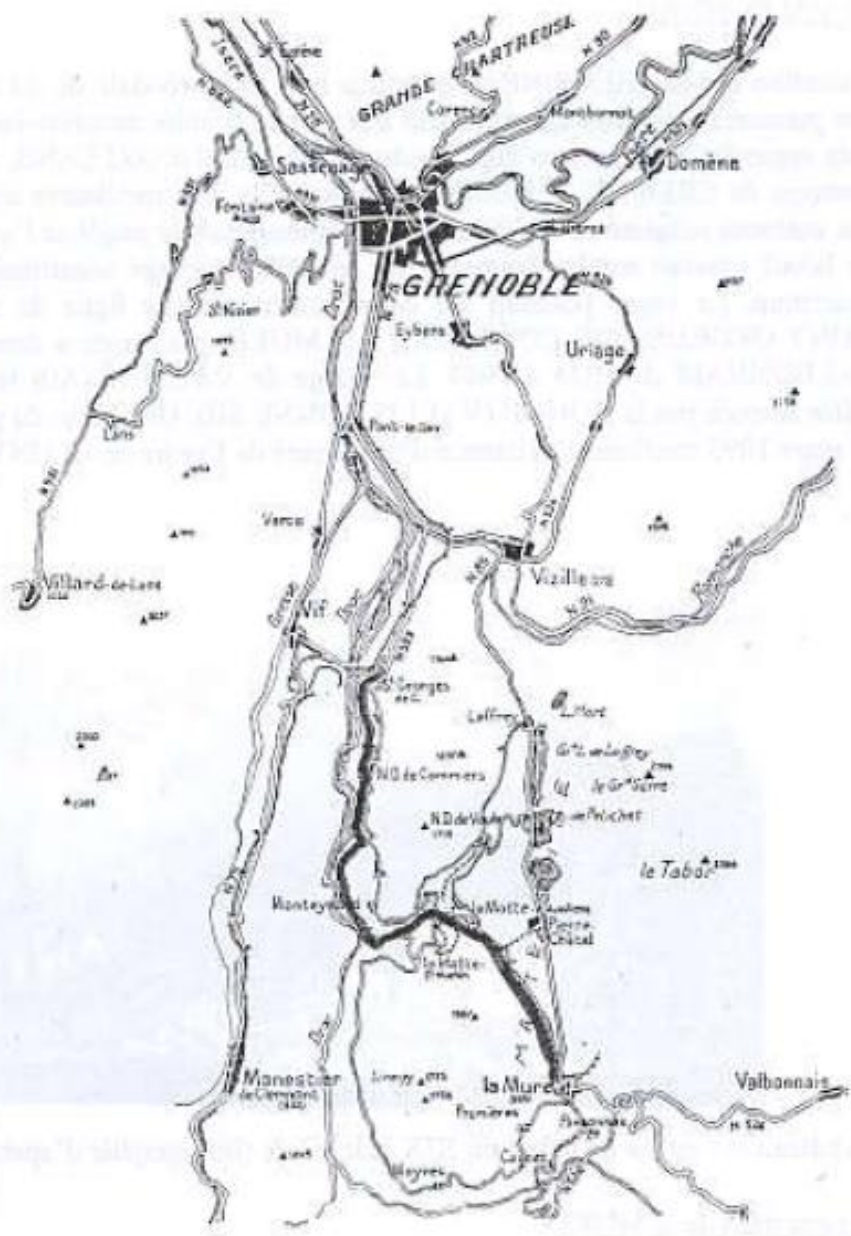
Il confine la MATHEYSINE. Il constitua une entité féodale du XI ème siècle à 1789. Les premiers seigneurs appartenaient à la grande famille dauphinoise des ALLEMAN. Puis appartint à différentes familles dont Jean batard d'ORLEANS, LESDIGUIERES, François de CREQUY de BONNE, son petit fils. Les meilleures terres appartenaient aux maisons religieuses. Dans les hautes vallées seuls le seigle et l'avoine mûrissaient. Le bétail pâturait sur les hauteurs. Le lait et le fromage constituaient le fond de la nourriture. La vigne poussait sur certains versants. La ligne de chemin de fer de SAINT GEORGES DE COMMIERS à la MURE prolongée a desservi le canton de VALBONNAIS de 1924 à 1949. Le village de VALBONNAIS tire son nom de la vallée arrosée par la BONNE (VALLIS BONNE SII). Une bulle du pape Urbain II du 16 mars 1095 confirma l'existence d'un prieuré de l'ordre de CLUNY.



Le château et l'église au début du XIX ème siècle (lithographie d'après Cassien).

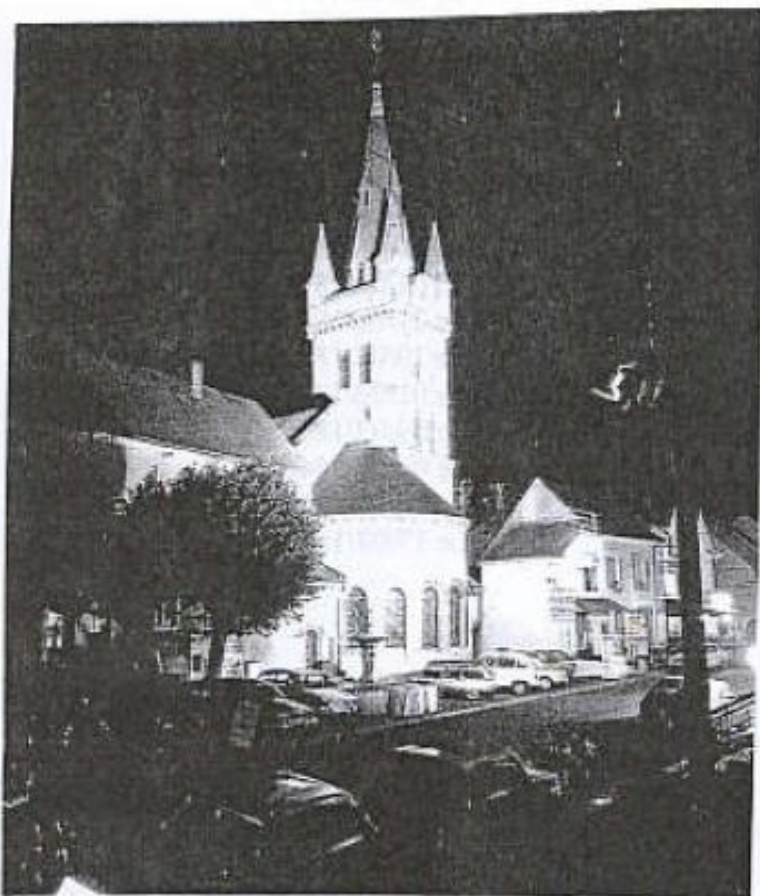
□ Le petit train de la MURE :

En 1888, cette ligne relia la MURE à SAINT GEORGES DE COMMIERS, parcourant sur 30 kms un dénivelé de 560 mètres, avec 142 ouvrages d'art. Il désenclava cette région de montagne pendant près de 100 ans et permit surtout l'exportation de charbon matheysin . Aujourd'hui train touristique, il permet d'avoir un panorama exceptionnel sur la corniche du Drac.

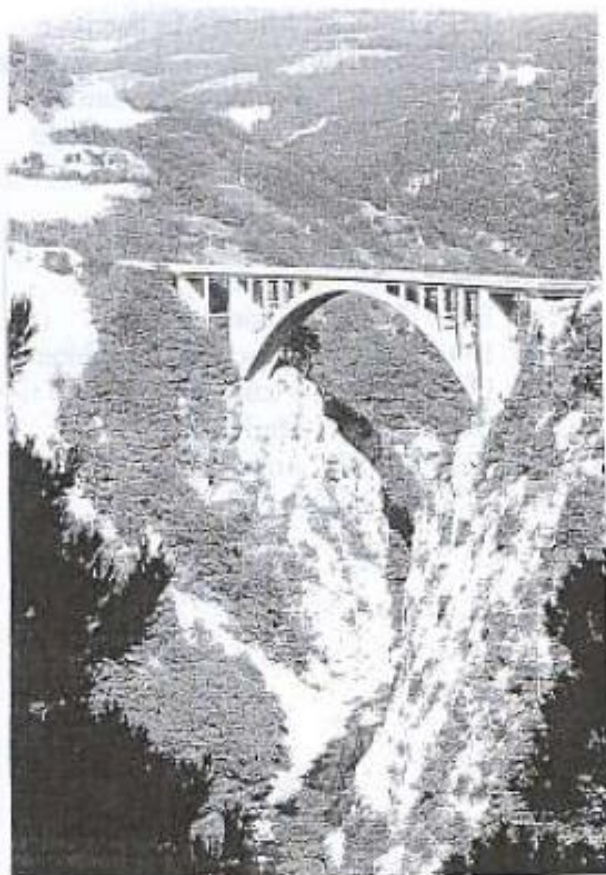


□ Pour en savoir plus :

- La MURE et la MATHEYZINE, (René REYMOND-1996),
- Essai historique sur la MURE et son mandement, (A. DUSSERT-1903),
- Le pays de la MURE, (Bernard DE LA FAYOUX),
- Les mines de la MURE (MARLIAVE-1955),
- MATHEYSINE-VALBONNAIS (Victor BETTEGA),
- Histoire mémorable du siège de la MURE en l'an 1580.



LA MURE LA NUIT
EGLISE



PONT DE PONSONNAS

□ Les BONT(H)OUX de la MURE

Tables décennales de 1802-1892

Naissances

BONTHOUX Justine, Victoire, Adèle	Le 15/07/1812
BONTHOUX Julie	Le 27/06/1814
BONTHOUX Marie Rose	Le 27/06/1814
BONTHOUX Anne, Elisabeth	Le 08/11/1814
BONTHOUX Antoine, Germain	Le 13/11/1814
BONTHOUX Noé, Cyprien	Le 25/12/1815
BONTHOUX Justine, Euphrasine	Le 24/06/1816
BONTHOUX Anne, Elisabeth	Le 21/08/1818
BONTHOUX Marie, Marguerite	Le 30/10/1819
BONTHOUX Auguste, Eugène	Le 25/10/1820
BONTHOUX Angèle, Virginie	Le 27/07/1820
BONTHOUX Joséphine, Henriette	Le 30/08/1822
BONTHOUX Julie, Marguerite	Le 17/03/1823
BONTHOUX Joseph, Victor	Le 20/04/1828
BONTHOUX Elisabeth, Anne	Le 02/03/1826
BONTHOUX Céline, Joséphine	Le 18/08/1827
BONTHOUX Julie, Victoire	Le 13/01/1829
BONTHOUX Marie, Elise	Le 12/02/1831
BONTHOUX Louis, Philippe	Le 01/04/1831
BONTHOUX Marie, Marguerite	Le 15/09/1833
BONTHOUX Marie, Lucie, Clémence	Le 25/09/1834
BONTHOUX Frédéric, Cyprien	Le 08/04/1836
BONTHOUX Antoinette, Charlotte	Le 23/08/1836
BONTHOUX Marie, Julie	Le 03/07/1841
BONTHOUX Frédéric	Le 25/06/1842
BONTHOUX Louise, Elisabeth	Le 01/03/1843
BONTHOUX Marie, Constance	Le 21/06/1844
BONTHOUX Marie, Louise	Le 10/07/1845
BONTHOUX Françoise, Joséphine	Le 01/02/1847
BONTHOUX Victor, Joseph	Le 09/07/1848
BONTHOUX Marie, Louise	Le 04/02/1849
BONTHOUX Antoinette	Le 20/01/1892
BONTHOUX Joseph	Le 17/07/1852

□ Mariages :

BONTHOUX Pierre et HUGUET Elisabeth	Le 22/07/1812
BONTHOUX Jean Victor et GROS Louise	Le 24/04/1814
BONTHOUX Jacques et GRUS Anne	Le 12/11/1806
BONTHOUX Julie Marguerite et REOUT Victor	Le 20/06/1820
BONTHOUX Sophie et DASPREE Claude	Le 02/10/1850
BONTHOUX Justine et LEBREYARD Cyprien	Le 02/01/1850

□ Décès :

BONTHOUX Julie	Le 14/07/1815
BONTHOUX Elisabeth	Le 29/09/1820
BONTHOUX Anne	Le 22/04/1821
BONTHOUX Marguerite, Marie	Le 21/04/1822
BONTHOUX Pierre, Antoine	Le 21/08/1822
BONTHOUX Louise Elisabeth	Le 19/09/1827
BONTHOUX Louis Philippe	Le 06/11/1833
BONTHOUX Pierre Amédée	Le 29/07/1833
BONTHOUX Marie Julie	Le 29/07/1841
BONTHOUX Frédéric	Le 01/10/1844
BONTHOUX Marie Félicie	Le 06/05/1847
BONTHOUX Victor	Le 17/05/1848
BONTHOUX Victor Joseph	Le 22/08/1848
BONTHOUX Louis	Le 02/10/1854
BONTHOUX Angèle, Virginie	Le 01/06/1855
BONTHOUX Jean Victor	Le 23/04/1860
BONTHOUX Pierre	Le 04/09/1861
BONTOU (sic) Jacques Louis	Le 14/01/1866
BONTHOUX Marguerite	Le 11/11/1869
BONTHOUX Josette	Le 28/11/1874

HYMNE A LA FORET

Au pied de mon arbre,
Je vivais heureux... chantait le poète...

Qui y a-t-il de plus beau qu'un arbre ?
Le meilleur ami de l'homme, d'après le maire de Lyon.



Réponse : des arbres, c'est à dire une forêt, constituée d'arbres d'espèces différentes (par exemple des résineux et des feuillus) dont les couleurs changent au gré des saisons.

Amoureux des Hautes-Alpes, de la montagne, en général, je vais essayer de vous faire partager cette passion, chère également à notre Président Jean François BONToux.

LES COLPORTEURS

La plupart des colporteurs étaient des montagnards, vivant notamment dans des villages pauvres des Alpes, issus de familles nombreuses. Ils étaient condamnés à la migration, en hiver le plus souvent. On en trouvait beaucoup dans le Dauphiné.

Ce fut le cas par exemple de Jean Jacques BONTHOUX, au début du XIX^{ème} siècle (12/04/1810-04/02/1863), aïeul de notre adhérent Pierre Auguste BONTHOUX (A169).

Jean Jacques BONTHOUX (Cf BL 35) était né à Saint Michel de Beaumont, dans l'Isère. Ils descendait de Barthélemy BONTHOUX-JARRY de Villard des Costes, né avant 1597, laboureur. Il était mentionné « colporteur » dans l'état civil. Il se fixa à Communay, dans l'Isère, où il épousa Martine VICAR. Il eut quatre enfants, dont un fils également prénommé Jean Jacques le 11/10/1843 ; Les descendants restèrent à Communay, sauf notre adhérent Pierre BONTHOUX (A169) qui partit à Clermont-Ferrand où il fonda à son tour une famille.

La vie des colporteurs a fait l'objet de différentes études, comme celle de Laurence FONTAINE (Albin MICHEL) qui traite des colporteurs en France au XV^{ème} au XIX^{ème} siècles, puis en Oisans.

Dans le milieu du XIX^{ème} siècle, en Oisans on estime que la pratique du colportage hivernal touchait 18 communes sur 22, le maximum était atteint entre 1880 et 1890. En 1886, on dénombrait 786 colporteurs soit 80% des chefs de ménage. Parmi les villages concernés, citons notamment Auris, Besse, Bourg d'Oisans, Huez, la Grave, Mizoën, Mont de Lans, Saint Christophe, Vaujany, Venosc et Villard d'Arène.

Venosc était un village devenu « riche ». Plusieurs marchands exerçaient soit dans le royaume, soit en Italie, en Allemagne, en Espagne ou au Portugal. Les archives signalent toute une gamme d'attitudes des colporteurs. Certains décident un jour d'abandonner l'Oisans et de se fixer ailleurs. D'autres conservent biens et famille dans l'Oisans. Le musée dauphinois de Grenoble a conservé différents documents : livres de comptes de colporteurs, effets commerciaux et correspondances diverses avec des amis ou la famille. Le mouvement des populations en Oisans : au début du XIX^{ème} siècle, on passe de 13.000 à 16.000 habitants mais dans la seconde moitié du XIX^{ème}, la chute est brutale. De nombreux habitants qualifiés de colporteurs étaient en fait des paysans qui ne produisaient que du seigle et des pommes de terre, et qui ne pouvaient travailler dans leurs champs à cause de la neige qui recouvrait le sol cinq à six mois par an.

Le tableau ci-dessous illustre bien la proportion de colporteurs en 1870. Mais dans l'état civil, ils ne se disaient pas colporteurs mais cultivateurs.

	NOMBRE DE PATENTES EN 1870	NOMBRE DE COLPORTEURS EN 1870	PROPORTION DE COLPORTEURS EN 1870
Allevard	21	4	19,0
Auris	9	5	55,5
Besse	21	10	47,6
Bourg d'Oisans	139	60	43,2
Clavans	19	13	68,4
Huez	36	29	80,6
La Gardie	30	29	96,4
Le Franev	26	21	80,8
Livet et Gavet	22	0	0
Mizoën	12	9	75,0
Mont-de-Lans	71	64	90,1
Ornon	48	34	70,8
Oulles	9	7	77,7
Oz	12	4	33,3
Saint-Christophe	12	9	75,0
Vaujany	12	1	8,3
Vénosc	53	47	88,7
Villard-Eyeond/N.D.	7	5	71,4
Villard-Reculas	3	1	33,3
Villard-Reymond	9	4	44,4
Oisans sans B. d'O. et Lt-Gt	410	296	72,20
Oisans avec B. d'O. et Lt-Gt	571	356	62,35

	DATE DU MAXIMUM	POURCENTAGE DE PERTE ENTRE 190	
		ET LA DATE DU MAXIMUM	ET LE RECENSEMENT DE 1801
Allevard	1851	29	6
Auris	1851	27	2
Besse	1831	26	22
Bourg d'Oisans	1846	22	(+) 20
Clavans	1851	24	8
Huez	1810	27	(+) 5
La Gardie	1820-46 (maximum 1826)	39	34
La Grave	1826	40	36
Le Franev	1846-56	42	5
Livet et Gavet	1846	(+) 35	(+) 125
Mizoën	1846	44	25
Mont-de-Lans	1851	47	25
Ornon	1851	28	16
Oulles	1851	53	10
Oz	1846	42	21
Saint-Christophe	1831	11	(+) 15
Vaujany	1846	29	3
Vénosc	1826	46	26
Le Villard d'Arène	1801	25	25
Villard-Eyeond/N.D.	1831	52	46
Villard-Reculas	1801-46	23	23
Villard-Reymond	1831	36	8

D'après l'étude de Laurence FONTAINE

En Savoie, les colporteurs étaient également nombreux aux XVII et XVIII^e siècle (étude de Chantal et Gilbert MAISTRE). Le colportage était considéré comme une activité rude: les jeunes adolescents accompagnaient les aînés, leur père ou leurs oncles. Les solidarités villageoises conditionnaient souvent l'éveil des vocations infantiles. Ces colporteurs marchands à une certaine époque de leur vie, cherchaient à s'établir, et pour ce faire, il fallait obtenir « le droit de bourgeoisie ». Bien entendu, ils se heurtaient à l'hostilité des marchands bourgeois autochtones qui voyaient en eux des concurrents. Une ordonnance sur le colportage éditée par le gouvernement princier ressortait bien les griefs des autochtones: « Vu de fréquentes plaintes qui nous sont parvenues que de nombreux étrangers non domiciliés dans le royaume tels que des savoyards, autre populaces (sic) de merciers, épiciers de basse qualité dont du colportage dans les villes, bourgs, villages, gagnent beaucoup d'argent et qu'ils partent du pays, sans payer taxes et impôts, et sont qualifiés suspects ou errants, nous décrétons que le colportage n'est pas permis à des étrangers ». Le mariage avec une autochtone, veuve par exemple, était le moyen le plus simple pour acquérir le titre de bourgeois. Les paysans colporteurs devaient affronter par ailleurs des fléaux comme la peste ou la famine. Par tradition familiale, beaucoup de colporteurs exercèrent la profession de fleuristes. C'était le cas à Vénosc (24 sur 47). Au début, les premières balles de colporteurs se caractérisaient par la variété des articles: fleurs, épicerie ou quincaillerie.

A la fin du XIX^e siècle, ils se spécialisaient par exemple dans la lunetterie. Certains choisissaient finalement officiellement le commerce, au détriment de l'agriculture. Les colporteurs de l'Oisans ont fait l'objet d'études poussées par C. Robert MULLER et le célèbre Georges et Anne le géographe ALLIX (ouvrage aux presses universitaires de Grenoble et dans la revue de géographie). Les auteurs citent les marchands de tissus qui couraient les routes la moitié de l'année.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, le colportage fut réglementé en France par la loi du 27 juillet 1849 et les circulaires du 28 juillet 1852 qui plaçaient cette profession sous l'autorité préfectorale.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici du colportage de livres ou journaux qui au XIX^{ème} siècle concernait des millions de livres ou brochures (15 millions en 1868, 30 à 40 millions en 1869 et 25 millions en 1880).

L'apparition du chemin de fer, le développement des transports, la généralisation du commerce fit chuter le colportage à la fin du XIX^{ème} siècle. Par exemple dans la région de la MURE, le nombre de colporteurs passa de 115 à 23 en 1945 et 1 dans les années 1980.

Au XX^{ème} siècle, les voyageurs de commerce, les commerçants équipés de camionnettes prirent le relais et peu après les ventes par correspondance se développèrent.

□ Pour en savoir plus :

- Le colportage de librairie sous le second empire (JJ DARMON),
- Les colporteurs de l'Oisans (Laurence FONTAINE, PUF),
- Les colporteurs de l'Oisans (MULLER-ALLIX, PUF),
- Les colporteurs et marchands sauvages des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle (Chantal et Gilbert MAISTRE, Georges HEITZ).



*Le Marchand d'images
(cliché Musée des arts et traditions populaires, Paris).*



LA ROUTE NAPOLEON

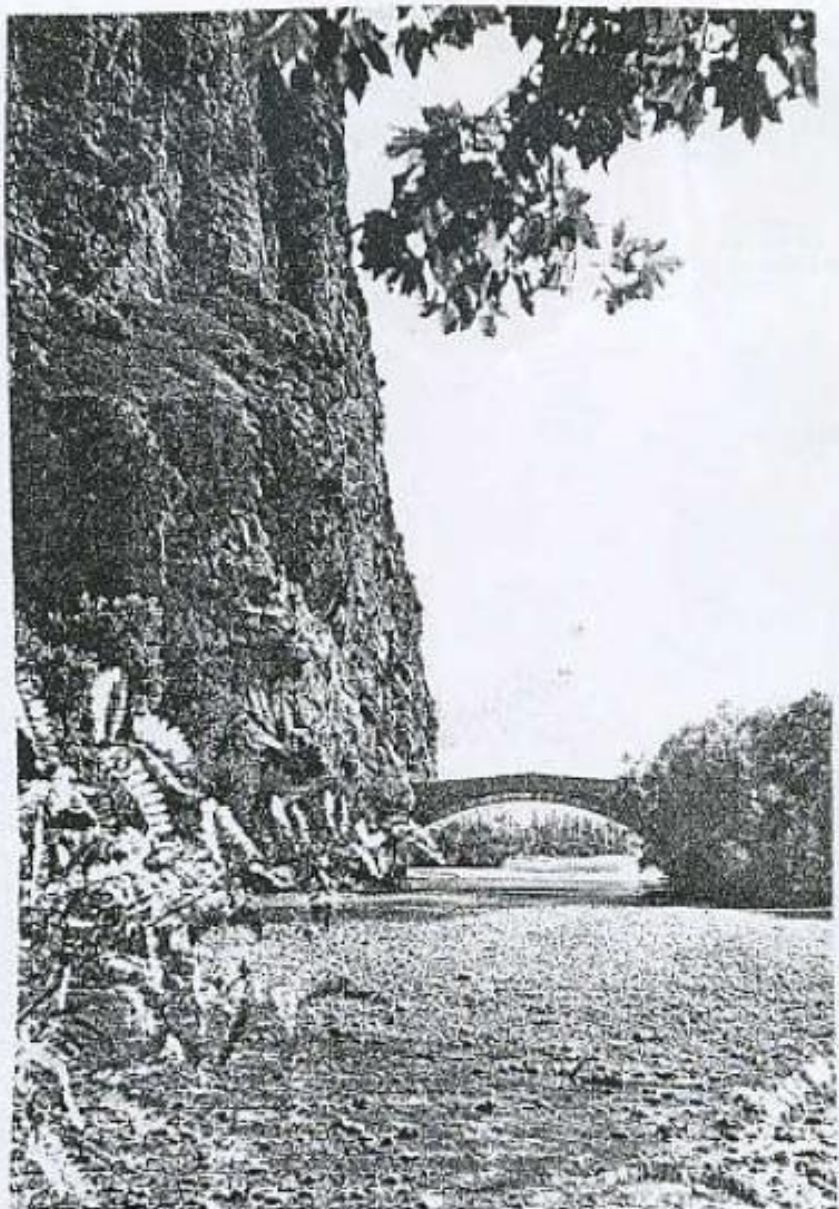
Pendant des années, j'ai emprunté souvent cette route. C'était l'époque où mes parents habitaient Cannes. L'autoroute A8 n'existait pas encore. Max FAVALLELLI disait en parlant de la route précitée : « c'est une route que Napoléon n'aurait jamais empruntée au XX^{ème} siècle tant elle est sinueuse, dangereuse et garnie de nids de poule ». Mais elle traverse la Provence, région chère à mon cœur. Comme elle fut chère à Napoléon qui à son retour de l'île d'Elbe, reçut un accueil chaleureux à Grasse, Digne, Sisteron, Gap, la Mure et Grenoble. Par ailleurs, quand on égrène les différentes étapes qui jalonnent cette route, on se rend compte que de nombreux BONTOUX y ont vécu ou y vivent encore. Raison de plus de l'évoquer et de réveiller peut-être aussi en vous de bons souvenirs.

Napoléon débarqua à Golfe Juan (nous devrions écrire Golfe Jouan comme on le disait à l'époque). Le 1^{er} mars 1815, avec une flottille de sept bateaux, chargée d'un millier d'hommes dont 94 chevaux légers, 551 grenadiers, 301 chasseurs et 43 canonnières, tous fidèles jusqu'à la mort.



Avec des officiers, dont le général CAMBRONNE, et DROUOT. Chaque bateau avait reçu l'ordre de se diriger en secret et isolement vers Golfe Juan, car on ne voulait pas donner l'éveil aux frégates anglaises et françaises qui croisaient en Méditerranée. L'itinéraire avait été établi depuis longtemps.

Pour atteindre le Dauphiné, l'Empereur avait choisi la Haute Provence bien que la route par la montagne soit la plus difficile. Golfe Juan n'était à l'époque qu'un hameau de quelques baraquements, et il n'y avait personne sur la plage. CAMBRONNE et une quarantaine de grenadiers se dirigèrent vers Cannes. Ils ne rencontrèrent aucune résistance. Et les gens furent plutôt étonnés, sans plus. Cannes n'avait à l'époque que 3.000 habitants et le palais du festival n'existait pas. Napoléon et ses troupes purent bivouaquer sur des dunes, à l'emplacement de l'actuelle Eglise Notre Dame Du Bon voyage. Le maire de Cannes lui fit dire qu'il ne pouvait reconnaître sa souveraineté mais qu'il était prêt de fournir, moyennant finances, 3.000 rations ainsi que des charrettes. Le lendemain, le 02 mars, Napoléon prit la route en direction de Grasse. La route était en fait un chemin. Il contourna la ville, par prudence car la nouvelle de son débarquement s'était propagée. Le maire, le marquis de Gourdon, avait averti son conseil municipal, mais il n'eut pas à intervenir. Il avait simplement demandé à l'Empereur « de ne pas provoquer de guerre civile ».



CASTELLANE, LE PONT SUR LE VERTON

Napoléon demanda simplement des mulets car à partir de Grasse, la route n'était plus carrossable. On décida d'abandonner les pièces de canons et de laisser la berline. On prit donc le chemin muletier jusqu'à Saint Vallier où la troupe bivouaqua, on passa à Escragnolles. Les hommes étaient harassés car ils s'enfonçaient dans la neige. Le gros de la troupe arriva à Seranon à dix heures du soir. Ils avaient marché près de vingt heures et parcouru 50 Kms en pleine montagne. Le 03 mars, CAMBRONNE en éclaireur, avec une lettre du maire e Seranon pour son collègue de Castellane. Dans cette lettre, Napoléon demandait « sur réquisition » 5.000 rations de pain, de la viande et du vin. Napoléon se mit en marche avec le gros de sa troupe, il descendit par la haute vallée de l'Artuby.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Empire, EMPEREUR DES FRANÇAIS, etc. etc. etc.

A L'ARMÉE.

SOLDATS!



Nous n'avons point été vaincus. Deux hommes sur six de nos troupes ont tué nos ennemis, leur pays, leur France, leur bien-être.

C'est que nous avons vu pendant vingt-cinq ans parcourir toute l'Europe, pour nous vaincre des ennemis, qui ont puisé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères, nous menaçant notre belle France, nous défiant d'entreprendre et de vaincre nos Français, eux qui n'ont jamais pu en soutenir les regards! Ne craignons-nous qu'ils héritent du fruit de nos glorieux travaux! Qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos loix, qu'ils raillent notre gloire! Si leur règne durait, tout serait perdu: même la souveraineté de ces immortelles journées. Avec quel acharnement ils les démantèlent! Ils cherchent à empoisonner ce que le monde admire, et s'il reste encore des débris de notre gloire, c'est par ces mêmes ennemis que nous avons combattu sur le champ de bataille.

SOLDATS! dans mon œil j'ai entendu votre voix, je suis prêt à braver tous les obstacles et tous les périls.

Votre général, appelé au Trône par le choix du peuple et élevé sur son trône, vous est rendu: avec le joug.

Attachez vos courages que la nation a promis, et qui pendant vingt-cinq ans servent de ralliement à tous les Français de la France. Armez cette courbe terrible; vous la portez dans ces grandes journées!

Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations, mais nous ne devons pas oublier qu'aucun de nous n'a été vaincu.

Qui peut-être dans ces maux cher nous! Qui en aura le pouvoir! Répétons ces Aigles que vous avez à Ulm, à Austerlitz, à Yena, à Eylau, à Friedland, à Tolstia, à Eckmühl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moskova, à Lutzen, à Vaucouleurs, à Mirambail, pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui si arrogants, puissent au soir de la vie! Ils reculeront donc de vaincre, et si, s'ils le veulent, ils reculeront comme ils prétendent l'avoir fait pendant deux ans.

Vous rangez, vos loix, votre gloire, les rangs, les rangs et la gloire de vos années n'est pas le plus grand ennemi que ces Français, que les étrangers nous ont opposés, ils sont les ennemis

de notre gloire, puisque le récit de tant d'actions héroïques qui ont illustré le peuple Français combattant contre eux pour se soustraire à leur joug, est leur condamnation.

Les vétérans des armées de Sambre et Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Egypte, de l'Orient, de la Grande Armée, sont braves; leurs honorables cicatrices sont flétries, leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles, si, comme le prétendent les ennemis du peuple, les Souverains légitimes étaient au milieu de l'ennemi. Les honneurs, les récompenses, leur affection sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et contre nous.

SOLDATS! voulez-vous ranger sous les drapeaux de votre Chef, son existence ne se compose que de la vôtre, ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur et sa gloire, ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge, l'Aigle avec les couleurs nationales; vous de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre Dame; alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait; vous serez les libérateurs de la Patrie.

Dans votre existence, entourés et considérés de vos concitoyens, ils vous entendront avec respect raconter vos hauts faits, vous pourrez dire avec orgueil: et moi aussi je faisais partie de cette Grande Armée qui est entrée deux fois dans les murs de Vienne, dans ceux de Berlin, de Madrid, de Moscou, et qui a délivré l'Alsace de la saignée que la trahison et la présence de l'ennemi y ont entreprise. Honneur à ces braves Soldats, la gloire de la Patrie, et l'honneur éternel aux Français vaincus, dans quelques rangs que la fortune les ait fait naître, qui combattirent singulièrement avec les étrangers pour déclarer le sein de la Patrie.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur:

Le Grand-Marshal faisant fonctions de Major-général de la Grande Armée,

Signé comte BERTRAND.

PROCLAMATION DE DIGNE

(Archives nationales, AF carton 839^b, plaquette 6945)

Au logis du pin, l'aubergiste servit un bouillon chaud. On se lança en direction du col de Luens par un sentier de chèvres, puis on passa par la vallée du Verdon, en direction de Castellanne. Le sous-préfet ignorait tout et comme il n'avait pas d'armement, il se soumit aux ordres de CAMBRONNE. A Barrême, Napoléon reçut un accueil chaleureux de la part de la foule.

Le 04 mars, Napoléon prit la direction de Digne. Le maire avait été averti de son arrivée. Il contacta le préfet des Basses-Alpes qui avertit le général de LOVERDO qui commandait le département. Il ne prit pas la responsabilité, faute de moyens suffisants, d'arrêter l'Empereur.



NAPOLEON DÉBARQUE AU PORT DE CANNES LE 1^{er} MARS 1815. ET Y EST
REÇU AUX ACCLAMATIONS DU PEUPLE (Gravure populaire en couleurs)

La troupe passa par le col de Chaudon. Elle arriva à Dignes vers midi. L'accueil au début, fut plutôt froid, mais les soldats dégelèrent la foule. C'est alors que Napoléon prit la décision de publier une affiche pour la population.



BIVOUAC DE NAPOLEON, LE JOUR DU DÉBARQUEMENT À CANNES, 1^{er} MARS 1815
(Gravure à l'aquatinte)



La Citadelle vers 1830, Dessin de Constans Bourgeois (1785-1846).



LE PONT

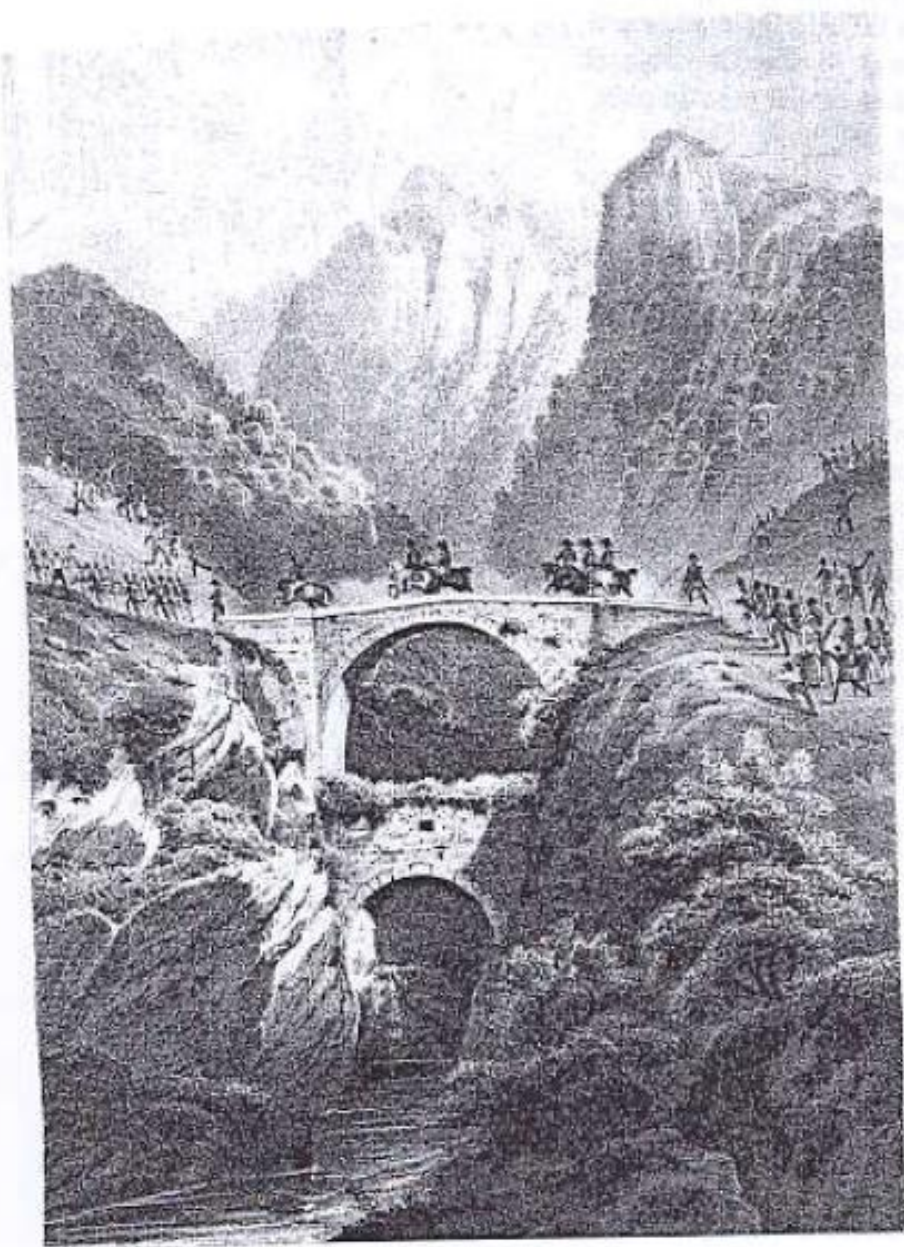
Puis, il prit la direction de Malijai. Il y arriva et fut reçu par le châtelain Edouard NOGUIER qui le logea dans son château avec beaucoup d'amabilité.
 Le 05 mars, Napoléon prit la direction de Sisteron en passant par Volonne. Il y déjeuna paraît-il d'un excellent canard aux olives. La perspective d'affronter la garnison de Sisteron l'inquiétait un peu... jusqu'à ce qu'il apprenne que CAMBRONNE et son avant garde avaient occupé la citadelle et le pont sur la Durance.

Le maire, Jean Joseph Laurent GOMBERT (*) hésitait à collaborer, mais finalement il décida de ne faire aucune résistance, d'autant que l'armement du sistéronois était inexistant. Pendant ce temps, CAMBRONNE partait de bonne heure pour Gap. Et le 05 mars après-midi, Napoléon poursuivit sa route sur la rive droite de la Durance. Là, l'accueil fut extraordinaire. Au POET, où il se reposa un moment, le maire, ancien soldat de l'armée d'Italie vint le saluer et Napoléon put poursuivre son chemin en direction de Gap où il arriva à 10 heures du soir. Les rues étaient illuminées en son honneur et la population fraternisait avec les soldats. Napoléon put aller se coucher tranquillement. Napoléon garda toujours le souvenir de l'accueil chaleureux des hauts alpins.



Jean Joseph Laurent de Gombert

(*) Nous parlons de la famille de GOMBERT dans l'article sur Magdeleine Rose BONTOUX dans le présent numéro.



LE PASSAGE DU PONT-HAUT (Lithographie de V. Cassin)

Le 06 mars, Napoléon qui avait pu acheter une vieille calèche et des chevaux pour les officiers, prit la direction du col Bayard et du Champsaur.

Il fit halte aux Barraques, près de Saint Bonnet. Jusqu'à Corps, l'enthousiasme des foules ne cessa pas. Napoléon y coucha. Là, CAMBRONNE l'informa qu'avant d'arriver à la MURE, il s'était heurté à un bataillon envoyé de Grenoble, et qu'il avait dû se replier près du pont de Pont Haut qui franchit le lit profond du Drac.

Napoléon put parvenir à la MURE, mais à Laffrey il fut arrêté par un bataillon de Grenoble prêt à tirer. Alors, Napoléon se tourna vers lui et s'écria « je suis votre empereur, si quelqu'un veut tirer, je suis là ». Un cri jaillit alors de toutes les poitrines : « vive l'empereur », la partie était gagnée. Napoléon, bien que très fatigué, décida de continuer sur Vizille. Et là, le comte DE LA BEDOYERE alla à sa rencontre et mit son armée, venue l'arrêter, à sa disposition. Napoléon continua et entra sans problème à Grenoble.

Extrait du Monument du Jardi 23 Mars 1821.



L'Empereur après avoir vaincu son adversaire l'Autrichien, qui n'avait que 7000 hommes, à cause de la défection qui avait été faite de son côté, mit pied à terre, et alla droit au Drapeau, vers de un drapeau portant l'Empereur sous le bonnet. Il se fit couronner et dit que le peuple qui couronnait son Empereur le couronnait de sa propre main. (Voir l'Empereur, sur son trône.)

RENCONTRE DE LAFFREY (Gravure à l'aquatinte de 1815)

ROSE BONTOUX DE SISTERON

Quelle ne fut pas ma surprise en recevant récemment un courrier à entête de Sorbiers. D'autant qu'il concernait le patronyme BONTOUX. Contrairement à ce que je supposais, ce n'était pas de Sorbiers dans les Hautes-Alpes (tête de lignée de nombreux adhérents) mais de Sorbiers dans le département de la Loire (près de Saint Chamond). La personne qui m'écrivait, passionnée de généalogie pour elle et sa famille, voulait avoir plus

d'information sur une « Magdeleine Rose BONTOUX », née à Sisteron le 18 février 1729, comme l'atteste l'extrait de l'acte de naissance ci-joint.



*Magdelina Rose Bontoux fille de Pierre Bontoux
général et de Marie Giraud épouse de Pierre Bontoux
Jean Pierre de Gombert et de Dame Magdeleine Bontoux
le 18 fev 1729. Je gombert. Melle Convers
Affertare*

Magdeleine Rose BONTOUX était la fille du couple Pierre BONTOUX et Marie GIRAUD. Mademoiselle Angèle CONVERS de Sorbiers avait eu la gentillesse de m'adresser la transcription de l'acte de mariage précité et nous le joignons compte tenu de son intérêt.

SISTERON

Contrat de mariage

Mariage entre Pierre Bontoux et Marie Giraud

Au nom de Dieu soit-il l'an mil sept cents vingt six et le cinquième jour du mois de may après midy sous le règne d^u très chrestien et victorieux prince Louis quinziesme du nom par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre longuement en félicité puisse régner sachant tous que mariage a esté traité par parolles et s'accomplira si Dieu l'a permis entre Pierre Bontoux fils de Louis et d'Izabeau Couteran du lieu du Poet en Dauphiné de présent rentiers de noble Joseph de Paporin de Chateaugaillard de Chais Seigneur d^u susdit lieu d'une part, et Marie Giraud fille a feu Antoine et de Jeanne Aillaud du Bourg-La-Baume-Les cette ville de Sisteron d'autre, et désirant lesdites parties que leur traité de mariage soit à son plaisir et entre à effet ; à ces causes pardevant nous notaire royal de la ville de Sisteron et témoins bas-nomez constitués lesdits Pierre Bontoux et Marie Giraud lesquels de leurs grés adistés et autorisés savoir ledit Bontoux de sesdits père et mère et ladite Giraud de sadite mère, de Pierre Giraud son frère, de Balthazard André son oncle et autres leurs parens et amis réciproques soussignés ont promis de prendre et espouser en vray et légitime mariage en face de nostre Ste Mère l'église catholique apostolique romaine au premier requis que l'un en fera à l'autre ainsi l'ont promis et juré ; et parce que la dot est le propre patrimoine des filles pour supporter plus facilement lez charges de mariage à cet effet ladite Jeanne Aillaud a constitué en dot à ladite [page 2] Marie Giraud sa fille et pour elle audit Bontoux son futur espoux la somme de deux cents livres payables, savoir cent livres au prix de linges et meubles de la future espouse que lesdit Louis Bontoux père a receu de la même valeur ^{en l'an} paravant le présent et l'en quitte ; trente livres que ledit Louis Bontoux a aussi receu de ladite Aillaud tout présentement réellement et comptant en escus blancs monoye du cours et par luy retirées et emboursées au veu de nousdit notaire et témoins, et les septante livres restantes au prix d'une terre que ladite Aillaud possède au terroir dudit Sisteron quartier du plan de La Baume et de la contenance d'environ sept panaux en ^{la venue} demeure ou autrement tant qu'elle contienne et suivant les confins désignez au cadastre et ^{la ville} terrier de ladite ville avec ses entrées et issues franche d'arréages des tailles et celle d'en général de laquelle terre ladite Aillaud s'en démet dès ce jour et promet faire jouir les futurs mariés d'icelle, laquelle constitution de dot est faite à ladite Marie Giraud pour tous les droits qu'elle pourrait avoir prétendre et demander sur les biens et héritages tant de ladite Aillaud que dudit feu Antoine Giraud ses père et mère soit pour droit des légitimes supplément d'icelle portion virille que autrement en quelle façon et manière que ce soit, et toujours présents lesdits Louis Bontoux et Izabeau Couteron lesquels de leurs grés ayant le présent mariage agréable ont promis de nourrir et entretenir les futurs mariez et la famille qu'il plaira à Dieu leur donner à leur légal et ordinaire en travaillant par eux au profit de la maison, et en cas de séparation de se ^{le} mettre le jour d'icelle aux futurs mariez tout ce que lesdits Bontoux et Couteron ont cy receu de la dot de ladite Marie Giraud, et encore promettant de donner et remettre comme ils donnent audit Pierre [page 3] Bontoux lequel présent et remerciant ses père et mère la somme de cent trente livres qui luy seront remises ensemble des meubles et des ardes propres le jour de ladite séparation en argent ou biens fonds au choix desdits Bontoux et Couteron suivant l'extime qui en sera faite par deux amis ^{notaires} procédant savoir trente livres du chef dudit Bontoux père et cent livres de celuy de ladite Couteron mère et ^{et} aussi pour tous les droits

que leurdit fils pourrait avoir prétendre et demander sur leurs biens et héritage, en augment de dot ledit Pierre Bontoux a donné du consentement de sondit père à ladite future épouse le tiers denier de la susdite constitution et jcelle par contraire et réciproque donation a donné à son futur expoux le sixième denier et autre et a promis orner sadite future épouse de robes bagues et bijoux de la valeur de quinze livres lequel augment robes bagues et bijoux seront et demeureront au service des futurs mariez tant lequel dot cy dessus lesdits Bontoux et Couteron l'ont reconnu et assuré ensemble ledit Pierre Bontoux sur tous leurs biens et droits présents et a venir pour estre rendu à qui de droit le cas échéant, ayant averty les parties de faire le présent suivant la dernière déclaration de Sa majesté et au surplus elles ont promis l'avoir agréable l'observer et n'y contravenir sous obligation de tous leurs biens à tous cours l'ont promis et juré requis acte fait et publié audit bourg La Baume-Les-Sisteron dans la maison des hoirs de Pierre Andrieu ^{maître} maçon présent et Sieur Jean Claude Meyffren marchand de ladite ville [page 4] Sisteron et Pierre Pascal ^{maître} cordonnier dudit Bourg La Baume témoins requis et signez les parties ont dit ne le savoir de ce enquis et requises suivant l'ordonnance

P. Pascal

Meyffren

Corbon
notaire

m a r i a g e

1 7 4 6

L'an mil sept cens quarante six et le septième jour du mois de novembre après les publications pendant deux dimanches consécutifs et de tous les saints et a la messe de paroisse du de mariage entre jan pierre borelly fils de maître joseph maréchal a forge et de feu honoré de rivas en la paroisse de la Baume lez Sisteron dioceze de Gap d'une part et rose bontoux fille de pierre laboureur et de marie giraud habitant dans le terroir de la paroisse d'entreplerrres aussi dioceze de Gap d'autre sans avoir découvert aucun empêchement soit canonique soit civil nous leur avons donné la benediction nuptiale assistés de leurs pères et mères parans et amis en presance de maître David batier oncle de l'épouse de jaques bontoux oncle de l'épouse de pierre giraud aussi oncle de l'épouse de maître Guillaume Toreil chapelier et pierre Toreil qui ont déclaré ne savoir signe comme aussi les parties

Thorion

esclangon curé

JBourrelly

76

s é p u l t u r e 1 7 8 5

Rose bontoux veuve de Jean Pierre bourrely marechal a forge âgée d'environ cinquante quatre ans, est morte après avoir reçu les sacremens le dix avril de l'année mille sept cent quatre vingt cinq, et a été enterrée le lendemain a six heures du soir dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées ainsi que l'atteste-je avec les témoins

J Grimaud curé

JBourrely

LA BAUME

enfants nés

de Jean Pierre B O U R R E L Y et de Rose B O N T O U X

mariés le 7 novembre 1746

<u>pierre</u>	<u>jean pierre</u>	<u>claud joseph</u>	<u>françois</u>
n. 12 02 1749	n. 19 08 1751	n. 17 09 1753	n. 20 11 1755
b.	b. 20 08 1751	b. 17 09 1753	b. 21 11 1755 (ondoyé)
+ 3 06 1749	+ 10 09 1752	+ 25 12 1753	+ 27 11 1755
		enseveli le 26	
<u>pierre</u>	<u>catherine</u>	<u>pierre toussaints</u>	<u>catherine</u>
	n. 24 02 1758	n. 31 10 1759	n. 7 06 1761
	b. 24 02 1758	b. 1 11 1759	b. 7 06 1761
+ 10 03 1757	+ 12 05 1758	+ au service	+ 1 01 1764

marie rose

n. 9 05 1765

On peut apprécier le style et l'orthographe de l'époque sur l'acte de mariage de Pierre BONTOUX (Pierre BONTOUX était le frère de Louis BONTOUX et Izabeau COUTEREAN, de POET, en Dauphiné. Nous rappelons que nous avons traité des BONTOUX du POET dans le bulletin de liaison n°23 de décembre 2000 (page 46 à 75). Magdeleine Rose eut un frère Jean Baptisé le 07 avril 1734. Rose est la grand-mère de Pierre TOUSSAINT BOREL (initialement la famille BOURRELY, originaire de la Baume) né à Briançon (Hautes-Alpes) en 1794 qui fut le père de Zoé BOREL, née à Saint Etienne en 1824, mère de Jeanne Catherine DURIEUX, l'arrière grand-mère maternelle de Angéline CONVERS, qui eut le mérite de faire de longues recherches pour trouver une ascendance BONTOUX à Sisteron.

Il est intéressant de noter que le parrain de Magdeleine Rose était noble Jean Pierre de GOMBERT et que sa marraine était Magdeleine SOUCHERON, épouse de Jean Pierre. Pour ceux qui ne le sauraient pas, les GOMBERT furent (et sont toujours) une grande famille de Sisteron. Nous devons ces informations à Pierre de GOMBERT, auteur d'une remarquable étude intitulée « histoire des GOMBERT sur leurs terres en Haute-Provence » éditée en 1998.

Nous donnons ci-contre la généalogie descendante de Pierre de GOMBERT, né en 1270. on peut noter la naissance de l'auteur précité, en 1915, et sa descendance Bertrand (né en 1953 et Antoine, né en 1993).

Jean Pierre de GOMBERT, qui était le parrain de Rose BONTOUX, était seigneur de Verdaches, écuyer de Sisteron, premier consul de la communauté de Sisteron en 1742 et en 1761.

Dans l'ouvrage précité, on peut lire « quand il fallut marier Jean Pierre, il paraissait impensable de trouver une femme dans l'étroite société bourgeoise de Sisteron, ou dans la petite noblesse. C'est à Marseille que l'on choisit, et tant qu'à faire, une femme riche. On trouva Magdeleine (qui donna son prénom à Rose) SOUCHERON, fille du richissime négociant, Jean Baptiste SOUCHERON.

La demoiselle apportait 25.000 livres de dot. Douze enfants, dont une large majorité de garçons, naquirent de cette union à Sisteron. D'après le portrait de Jean Pierre de GOMBERT par son descendant Pierre, et des documents de l'abbé Laurent Joseph, « Jean Pierre manquait de hauteur spirituelle. Il était porté sur les biens matériels et les satisfactions d'ordre purement physique ». L'abbé ne croyait pas si bien dire quand on songe que Jean Pierre épousera trois femmes de suite. Quant à Jean Baptiste SOUCHERON, il appartenait à l'industrielle classe de commerçants qui faisait fortune avec les pays d'Orient. Et Jean Baptiste décida d'habiter une grande bastide remise en état, avec une chapelle dotée d'un fort joli autel en bois doré, et un grand portrait de Saint Jean Baptiste. Magdeleine SOUCHERON décéda en 1744. Jean

1	Pierre	1270-1311
2	Jacques	1310-1394
3	Geoffroy	1350-1409
4	Jean	1398-1444
5	Bertrand	1422-1489
6	François	1465-1529
7	François II	1526-1594
8	Pierre II	1555-1612
9	Jean II	1595-1638
10	Joseph	1633-1719
11	Blaise	1664-1718
12	Jean-Pierre	1704-1776
13	Jean Baptiste Victor	1726-1796
14	Jean Joseph Laurent	1766-1852
15	Lodovik	1796-1880
16	Jules	1834-1923
17	Louis	1869-1952
18	Pierre	1915
19	Bertrand	1953
20	Antoine	1993

Pierre se remaria peu de temps après avec une dame ROLLANDY qui décéda en 1765, et une nouvelle fois avec une demoiselle Anne Thérèse de FABRY.

Signalons, pour les amateurs d'histoire, que Edouard de LAPLANE, auteur d'une célèbre histoire de Sisteron, tirée des ses archives (en deux volumes) parle à différentes reprises de la famille de GOMBERT :

- Pierre qui reçut au nom du roi Robert, les hommages des nobles du baillage de Sisteron,
- Geoffroi, en 1405, nommé premier capitaine du guet (à l'occasion du renouvellement du conseil),
- Antoine, seigneur de Dromon, riche propriétaire de troupeaux,
- Marc, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1541,
- Maître Pierre, avocat, seigneur de Verdaches,
- Alexandre, sieur de Saint-Geniez qui aménagea à ses frais une chapelle en 1651.

Dans l'article « sur la route Napoléon et le retour de l'Île d'Elbe », nous signalons l'attitude de Jean Joseph Laurent de GOMBERT, maire de Sisteron, en mars 1815, « je m'oppose, sans m'opposer personnellement, au passage de Napoléon ».

LA PAUVRETE

Depuis sa création, en 1989, l'ALB s'est fixé comme objectif de s'intéresser aux porteurs de notre patronyme, par le biais des recherches généalogiques, et de rechercher aussi des informations sur les conditions de vie de nos Ancêtres, donc de plonger dans le passé... Peut-être aussi, même si cette préoccupation peut-être considérée comme « hors sujet » de nous pencher sur le présent et de nous projeter vers l'avenir. Nous avons fait nôtre cette pensée d'Anatole France « ne perdons rien du passé, ce n'est qu'avec le passé que l'on fait l'avenir ». Nous avons eu l'occasion de lire différents livres du moyen-âge à nos jours, et nous avons été frappés par le fait que la pauvreté, dont les méfaits ne peuvent être méconnus, avait une faible part dans les écrits. Michel MOLLAT, qui fut professeur d'histoire à la Sorbonne, a consacré de nombreuses années de son enseignement à l'étude de la pauvreté au cours des siècles. Il a retrouvé des traces « d'êtres sans archives et souvent sans visages » : les pauvres. Ce sont, dit-il, d'abord les pauvres du Christ, affligés et malades, incapables d'assurer leur propre subsistance.

Michel MOLLAT s'est intéressé « aux vrais pauvres » qu'il distinguait des gueux, « terme » qui recouvre « tous les parasites, marginaux, vagabonds et réfractaires en France ». Tout en reconnaissant que les contours de la pauvreté restent flous. Il a voulu s'intéresser aussi à l'assistance au pauvre qui doit respecter sa dignité, voulant éviter ainsi que la charité ne se transforme en « polices des pauvres » par le biais d'un assistantat calculé.

Cette entreprise est attachante car les pauvres ont souvent été muets. Ils furent longtemps résignés, las, mendiants et révoltés, finalement, à certains moments, en colère contre la société. Michel MOLLAT, en guise d'introduction dans l'un de ses ouvrages, a écrit « jamais on ne songea à supprimer la pauvreté, depuis les séquelles du paupérisme antique, la régression sociale et économique des temps barbares, la Renaissance et la Réforme, alors que l'on éprouvait cependant un sentiment de honte devant un état indigne de l'homme ». Ce jugement est peut-être sévère car on ne peut passer sous silence les efforts de l'Eglise, des monastères, des œuvres de charité.

En 2008, ce sujet est toujours d'actualité, mais nous ne ferons pas de politique puisque c'est interdit dans les statuts de l'Association. Mais nous ferons un peu d'histoire. L'expression « pauvreté », originellement latine et commune à l'Occident s'est diversifiée dans les langues « vulgaires ». Citons les mots latins : paupertas et pauper dont les dérivés en français furent pauvreté et pauvre, povre et pauvre, en italien povertà et povero, en portugais et en espagnol pobreza et pobre, en anglais poverty et poor... Le mot a évolué de la forme adjectivale à la forme substantive puis on a parlé des pauvres, au pluriel, car leur nombre augmentait. Relative, la pauvreté comporte des degrés. Elle varie suivant les époques, et le développement économique. Les spécialistes distinguent des seuils biologiques, économiques et sociologiques, et distinguent la vie rurale et la vie en milieu urbain. Ils font intervenir l'importance des ponctions effectuées par les seigneurs, l'Eglise, l'Etat (les impôts et les taxes), le rôle néfaste de l'endettement, le coût des guerres, les difficultés alimentaires liées aux périodes de disette, aux calamités, aux maladies et aux épidémies. Les mauvaises récoltes entraînaient l'exode vers la ville. Ce fut le cas dans le passé à Constantinople et Bizance. De la générosité antique on passa à la charité chrétienne. N'oublions pas le cavalier romain qui aux portes d'Amiens trancha son manteau d'un coup d'épée pour en donner la moitié à un mendiant, Saint Martin.



Saint Martin, évêque de Tours. Fils d'un tribun militaire, il fut, en 374, le fondateur de l'ordre monastique de la Gascogne (détail d'une tapisserie du musée d'Albi).

Durant six siècles, du V^{ème} au XI^{ème} siècle, le lieu des confrontations entre pauvres et riches fut la campagne : le pauvre n'avait aucun droit sur le sol, le riche était possesseur de terres et de vignes. Le pauvre mérovingien devait survivre.

Au VIII^{ème} siècle, on incita le pauvre à se plier, par un contrat perpétuel, sous la protection d'un puissant à qui il promettait, en échange, service et liberté.

Aux temps carolingiens, (IX^{ème} à X^{ème} siècles), les rois et les prélats avaient pris conscience de leur devoir de protéger les pauvres.

Quel pain mangeaient les plus pauvres lorsqu'ils ne bénéficiaient pas de distribution ? Selon Grégoire de TOURS, un pain fait de raisins, de fleurs de noisetier, de racines de fougères. Peu à peu, la royauté se déchargea sur les grands de son devoir de protection des faibles. Les plus malheureux devenaient mendiants et errants. Les évêques étaient les « pères des pauvres », jusqu'à l'affermissement de l'influence bénédictine. Ils stimulaient les clercs et les laïques à la charité. Devenu volontairement pauvre du Christ, le moine était porté vers les pauvres. Il donnait ce qu'il pouvait. La règle de Saint Benoît détaillait les œuvres de miséricorde. La bienséance bénédictine s'adressait à tous ceux qui en faisaient la demande.

Le XI^{ème} siècle connut des périodes de disettes importantes et les moines émus par la misère, allèrent vers les pauvres au lieu d'attendre leur venue.

Philippe Auguste adressa aux prélats de son royaume des monitions pressantes en faveur des pauvres du royaume. Les méfaits de l'endettement atteignaient des sommets : d'un côté les charges seigneuriales coutumières, et de l'autre côté l'élévation du prix et les exigences des spéculateurs.



Les nobles étaient entretenus par des tributs levés sur le peuple. Sous le régime féodal, ce tribut consistait en travail et en marchandises. Dans une économie monétaire, il prenait la forme de droits de dîmes et d'impôts divers.



Gravure satirique datée de 1660
Le pauvre homme apporte tout

Le nombre de marginaux, vivant dans les forêts augmenta. On volait pour survivre. On rencontrait aussi des ermites dont les habits ne se distinguaient pas de celui des clochards et des vagabonds : des haillons, une peau de mouton et des bottes. Les ermites proclamaient leur haine de l'argent. Ils vivaient comme des exclus volontaires. Certains s'inspirant de Saint Paul, menaient une vie communautaire, étaient des prédicateurs populaires, itinérants.

Vers 1200, les œuvres de miséricorde se multiplièrent à l'exemple des communautés bénédictines. On revenait à la règle canonique en affectant aux pauvres le quart du revenu de la dîme. Des laïcs aussi s'intéressèrent à la charité de miséricorde en créant des confréries. La peste noire décima les pauvres mais elle n'anéantit pas la pauvreté. Le mal rayonna à l'intérieur de l'Europe. Le Pape Clément V recruta plusieurs médecins pour soigner gratuitement les indigents d'Avignon.

La trilogie de la peste, de la famine et de la guerre fut grave de conséquences au XIV^{ème} siècle : les hôpitaux étaient insuffisants. Une certaine pauvreté laborieuse se fit revendicatrice et provoqua des agitations. Le mouvement, né à Rouen, gagna Paris, le centre, la région lyonnaise. La foule criait « à bas l'impôt » se livrait à une chasse à l'homme contre les percepteurs. On assista à un noyautage des pauvres par des truands une foule confuse et sans armes libéra des détenus dans les prisons, par exemple au Châtelet.

On nota entre 1350 et 1500 une augmentation du nombre de pauvres, et un déplacement du paupérisme des campagnes vers les villes. Les documents de l'époque indiquent une augmentation des « feux » non imposables. La ville devint un carrefour des misères. La misère au XIV^{ème} siècle affectait 80% des manouvriers. En lisant des documents de l'époque, on peut noter avec effroi la notion « seuil calorique vital » qui n'était pas toujours respectée.

Au XV^{ème} siècle, l'augmentation des salaires faisait entrevoir une amélioration, mais les mendiants restaient en nombre important. On acceptait les mendiants mais on se méfiait des vagabonds, pris souvent pour des délinquants. Il semble que les chroniqueurs ont été indifférents à la misère. Par exemple Froissard, grand voyageur, chroniqueur considéré par certains comme le premier historien.



Tristesse d'une famille pauvre



Lassitude d'une famille pauvre



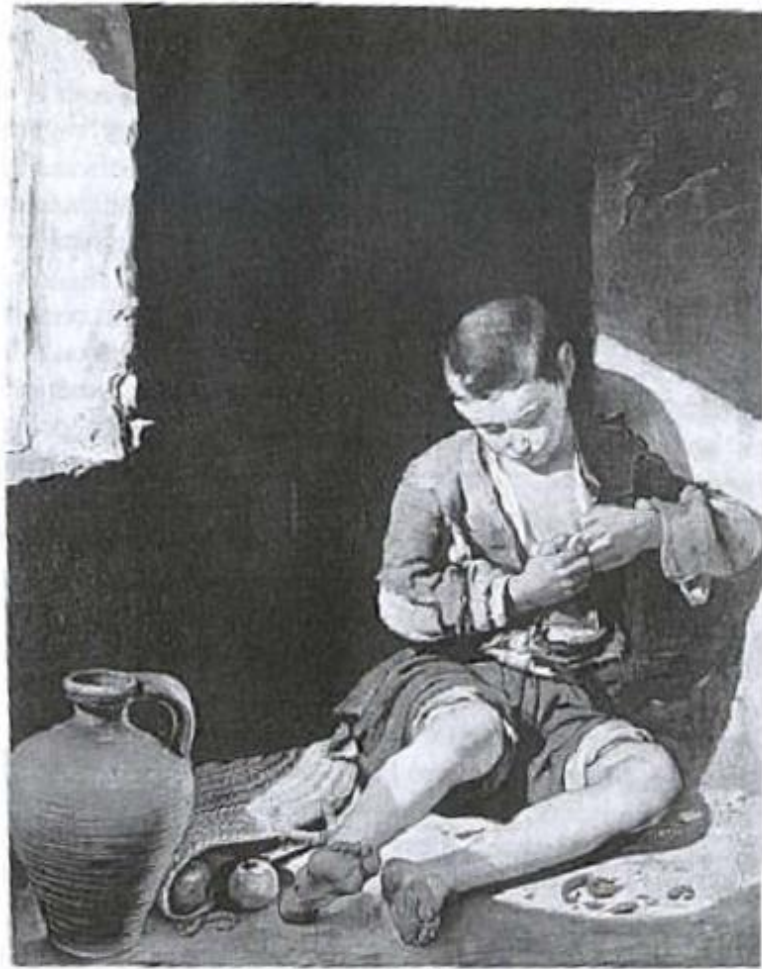
Joueur de vielle aveugle au XVII^{ème} siècle

La corporation des mendiants avait pris une extension inquiétante et la cour des miracles était considérée comme une perpétuelle menace contre l'ordre public. Les vagabonds étrangers étaient rejetés et les mendiants « indigènes » étaient condamnés à des travaux forcés d'utilité publique, comme les travaux de voiries. Les incorrigibles étaient enchaînés aux pieds et les rebelles étaient menottés. On en vint enfin à l'idée de développer l'assistance par le travail. Les pauvres, enfermés dans des hôpitaux étaient astreints à un labeur obligatoire.

Mais Louis XIII, puis Louis XIV reconnurent la faillite du système qui consistait à enfermer les pauvres, à les cacher de la vie public et à protéger ce dernier. Dans un souci d'efficacité, Louis XIV décida d'obliger les enfants qui mendiaient à apprendre un métier. On condamna les mendiants valides aux galères. Les bureaux de charité furent appelés « bureaux de bienfaisance », mais cette appellation « de charité légale » ne dura pas, on craignait l'indigence héréditaire.

Après la révolution française, on eut un autre regard. On essaya de placer les pauvres et les illettrés dans la structure de la société. Le social fut même absorbé par le politique. On voulut éradiquer la charité privée et la remplacer par un système ambitieux d'assistance publique. On créa un officiel « comité de mendicité » chargé d'enquêter sur les conséquences de l'indigence, et de suggérer des « remèdes efficaces ». La Révolution se devait d'assurer la responsabilité de la pauvreté, compte tenu de la disparition progressive de la notion de pitié, de la disparition des aumônes dans les églises paroissiales, de la disparition des donations et des legs charitables. La charité privée traditionnelle à motivation religieuse était pratiquement devenue inexistante, ou insuffisante. Les auteurs des lumières préconisaient une « intervention énergique de l'Etat ». Le comité de mendicité fut chargé de faire des recensements pour les différentes régions et d'établir des quotas.



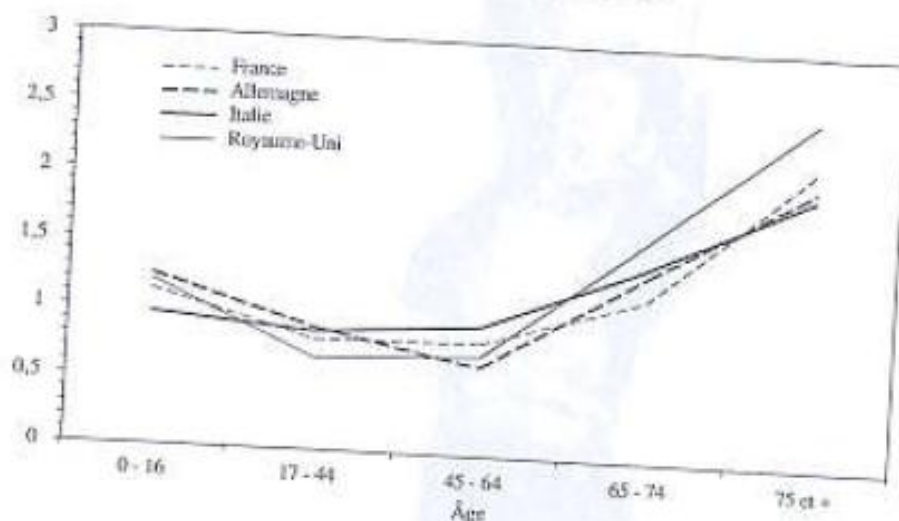


Jeune mendiant



Emeute pour le pain en Angleterre en 1830

2. Pauvreté relative selon l'âge



Monsieur Michel CLAUDE, Directeur des statistiques démographiques et sociales à l'INSEE, estime que « alors que tout un chacun est persuadé de pouvoir reconnaître un pauvre dans la rue quand il le croise, le statisticien semble incapable de les dénombrer ! ». Le conseil européen a adopté la définition suivante : sont considérées comme pauvres les personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent. Et on distingue :

- La pauvreté monétaire caractérisée par une insuffisance de revenus,
- La pauvreté d'existence, caractérisée par l'absence de biens d'usage ordinaire ou de consommation de base,
- La pauvreté subjective reposant sur la propre perception qu'ont les ménages de l'aisance dans laquelle ils vivent,
- La pauvreté administrative, quand les pauvres perçoivent une aide.

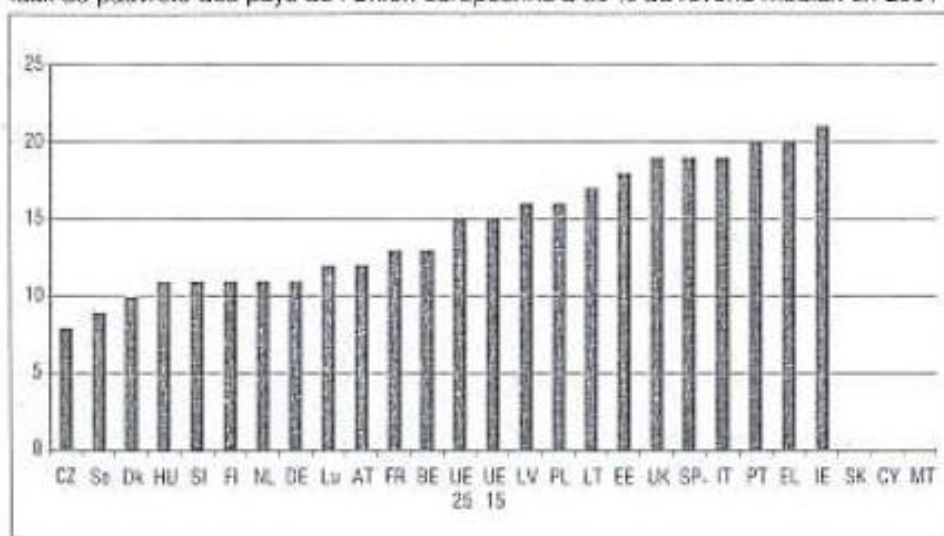
La pauvreté est devenue une notion relative. Au siècle dernier, les réflexions sur le seuil de pauvreté portaient sur la notion de minimum vital pour ne pas sombrer dans la misère, voire la mort. Aujourd'hui, le taux de pauvreté se ramène à un indicateur d'inégalité. Et certains chercheurs osent écrire « c'est plus le partage du gâteau qui compte que la taille de celui-ci ! ». En ce qui concerne la pauvreté monétaire, un ménage sur dix, en France, est défini comme pauvre. Le logement pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages pauvres malgré un fort effet de solvabilisation des aides à la personne. Le chômage de longue durée est un facteur primordial, et en France en quinze ans, le nombre de ces chômeurs aurait été multiplié par 2,5.

2. Le 4^{ème} rapport de l'observatoire de la pauvreté signale une augmentation de la pauvreté ou plus exactement du taux de la pauvreté montant jusqu'à 60% du revenu médian. Le nombre de personnes « pauvres » au seuil de 50% avoisinerait 3,7 millions

de personnes, mais si on retient le seuil de 60%, ce sont plus de 7 millions de personnes qui sont concernées. L'observatoire recommande dans son rapport d'améliorer les indicateurs existants en développant de nouveaux outils de mesure. Le surpeuplement des logements des ménages pauvres et les conséquences sur la qualité de vie sont mis en évidence. Les territoires de pauvreté sont de plus en plus urbains.

3. Le rapport n°4 sur « les enfants pauvres en France » met en évidence des « situations marginales » avec des conséquences sur la santé, l'enseignement. Pour les familles nombreuses de quatre enfants et plus, le taux de pauvreté est nettement plus élevé. L'accent est mis sur le fait que la France n'est pas en avance sur les recherches concernant les enfants pauvres par rapport à leurs familles.

Taux de pauvreté des pays de l'Union européenne à 60 % du revenu médian en 2001



Source: Eurostat.

Taux de pauvreté des pays de l'union européenne à 60% du revenu médian en 2001
Source EUROSTAT (pauvreté dans l'U.E 25)

□ Pour en savoir plus :

- Dictionnaire du moyen-âge (PUF),
- Le moyen-âge (Georges DUBY, Pluriel),
- Les pauvres du moyen-âge (MOLLAT),
- Gens pauvres, pauvres gens (GUESLIN, Aubier),
- Les gens de rien (GUESLIN, Fayard),
- Les formes élémentaires de la pauvreté (Georges PAUGAM),
- Si vous savez la joie des pauvres (Michel BAVAREZ),
- A l'écoute des humbles (Jacques COENEN HUTHER),
- La révolution française et les pauvres (Alan FORREST, Perrin),
- Rapport de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2006, documentation française),
- Les enfants pauvres en France, rapport n°4 (2004, documentation française),
- Pauvreté et exclusion (1998, documentation française).